

MILLON^{87/8}_{19/6}

Collection _____
ALICE ET HENRI DUPONT

ART MODERNE
& CONTEMPORAIN

—
Lundi 30 septembre 2024

—
Salle VV,
3 rue Rossini Quartier Drouot
Paris

FERNAND LEGER

GALERIE H. DUPONT
- 141 Boulevard de la Liberté -
(Place de la République) LILLE

VOUS ÊTES
AU VERNISSAGE
DES ŒUVRES

Peintures - Gouaches - Dessins - Estampes
GOUACHES POUR VITRAUX DE L'ÉGLISE D'AUDINCOURT

LANSKOY
GOUACHES - PEINTURES

INVITATION

— VERNISSAGE —
VENDREDI 21 MARS, 18 h.

A LA GALERIE
141, BOULEVA
VENDREDI 24

Collection
ALICE ET HENRI DUPONT

ART MODERNE
& CONTEMPORAIN

Lundi 30 septembre 2024

—
Salle VV,
3 rue Rossini Quartier Drouot
16h

Expositions publiques

Vendredi 27 septembre de 11h à 18h
Samedi 28 septembre de 11h à 18h
Lundi 30 septembre de 11h à 14h

—
Intégralité des lots sur
www.millon.com

GALERIE H. DUPONT
141, Boulevard de la Liberté -
(Place de la République) LILLE

GALERIE DUPONT
Place de la République - LILLE

La Galerie
de vous

PABLO PICASSO
TOILES GOUACHES - DESSINS


**EXPOSITION
PICASSO**

ES

dont le v
le Vendred
12 Rue I

L'Exposition

Jusqu'au 10 Mai 1951

INVITATION

— VERNISSAGE —
JEUDI 26 AVRIL 18 heures 30

VOUS ÊTES PRIÉ D'ASSISTER
AU VERNISSAGE DE L'EXPOSITION

ALTMANN

60-
35-
45-
50-

A LA GALERIE HENRI DUPONT - LILLE
141, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ.
SAMEDI 30 MARS 1957, à 18 H.

GALERIE H. DUPONT
- 141 Boulevard de la Liberté -
(Place de la République) LILLE

ESTEVE

AQUARELLES - PEINTURES
1954

VOUS ÊTES
AU VERNISSAGE

INVITATION

VENDREDI 26 NOVEMBRE, 18 h.

A LA GALERIE
141, BOULEVA
LE 8 FÉVRIER

Art Moderne

LE DÉPARTEMENT



Directrice de département
Alix CASCIELLO
Tel +33 (0)6 60 08 20 61
acasciello@millon.com

Experts



Tableaux Modernes
Cécile RITZENTHALER
Tel +33 (0)6 85 07 00 36



Art Contemporain
Brune DUMONCEL
Tel +33 (0)6 16 60 09 87



Art Africain
Serge REYNES -
ORIGINE EXPERT
Tel +33 (0)6 23 68 16 95

Informations générales de la vente
artmoderne@millon.com
T +33 (0)1 47 27 76 72

Art Contemporain

LE DÉPARTEMENT



Contact
Adrien SERIEN
Tel +33 (0)1 87 03 04 71
artcontemporain@millon.com



Livres et Autographes
Cabinet POULAIN,
Elvire Poulain
Tel +33 (0)6 72 38 90 90



Tableaux anciens
Eric TURQUIN -
Cabinet TURQUIN
Tel +33 (0)1 47 03 49 78



Dessins anciens
Cabinet de BAYSER
Patrick & Augustin de BAYSER
Membres du SFEP
Tel +33 (0)1 47 03 49 87
Tel +33 (0)1 42 97 51 03
expert@debaysier.com

Nos bureaux permanents d'estimation

MARSEILLE · LYON · BORDEAUX · STRASBOURG · LILLE · NANTES · RENNES · DEAUVILLE
BARCELONE · MILAN · SPA · WATERLOO · LAUSANNE

LES COMMISSAIRES-PRISEURS

Enora ALIX
Isabelle BOUDOT de LA MOTTE
Cécilia de BROGLIE
Delphine CHEUVREUX-MISSOFFE
Cécile DUPUIS
George GAUTHIER

Mayeul de LA HAMAYDE
Guillaume LATOUR
Sophie LEGRAND
Quentin MADON
Nathalie MANGEOT
Alexandre MILLON

Juliette MOREL
Paul-Marie MUSNIER
Cécile SIMON-L'ÉPÉE
Lucas TAVEL
Paul-Antoine VERGEAU

COMMUNICATION VISUELLE - MÉDIAS - PRESSE

Patricia LEVY
Relation Presse
plevy@millon.com

François LATCHER
Pôle Communication
communication@millon.com

Sébastien SANS, pôle Graphisme
Louise SERVEL, pôle Réalisation - Vidéo
Yann GIRAULT, pôle Photographie
Nicolas BOURREL, Webmaster

STANDARD GÉNÉRAL Thalie PEREZ + 33 (0)1 47 26 95 34 standard@millon.com

Nos Maisons

BRUXELLES · PARIS · NICE

Sommaire

Index	p. 4
Henri Dupont, Collectionneur. Préface de Christian Moinet	p. 6
Dessins et Tableaux Anciens.....	p. 8
Art Moderne	p. 17
Marcel Caron	p. 20
Pablo Picasso.....	p. 25
Fernand Léger	p. 31
Maurice Estève	p. 45
Art Contemporain	p. 51
Maria Helena Vieira Da Silva.....	p.54
Serge Poliakoff.....	p. 56
Conditions de vente.....	p.70
Ordres d'achat	p.72

New customer/Nouveau client ?
Enregistrez-vous :

bids@millon.com

Already a customer/Déjà client?
artmoderne@millon.com

Rapports de condition / Ordre d'achat
Visites privées sur rendez-vous
(à l'étude ou en visio)

artmoderne@millon.com
T +33 (0)1 47 27 76 72

Condition report, absentee bids,
telephone line request

THE ART LOSS REGISTER™
www.artloss.com

DROUOT.com Live interencheres-live.com
Enchères LIVE et ordres d'achat secrets

Index

ATLAN JEAN-MICHEL.....	47
BASSETTI MARCANTONIO.....	10
BAUCHANT ANDRÉ.....	20
BRAQUE GEORGES.....	29
CARON MARCEL.....	21 ; 22
DA CARPI GIROLAMO.....	9
DAUBIGNY CHARLES FRANÇOIS.....	5
DELACROIX EUGÈNE.....	19
DELARUE LOUIS-FÉLIX.....	14
DUFRESNE CHARLES.....	24
ESTEVE MAURICE.....	35-39
FURNERIUS ABRAHAM.....	7
HUYSMANS CORNELIUS.....	8
KIJNO LADISLAS.....	48-52
LEGER FERNAND.....	30-34
MAMBOUR AUGUSTE.....	23
MATHIEU GEORGES.....	55
MICHAUX HENRI.....	53 ; 54
PICASSO PABLO.....	25-28
POLIAKOFF SERGE.....	43-46
TIEPOLO GIOVANNI DOMENICO.....	13
VIEIRA DA SILVA MARIA HELENA.....	41 ; 42



Olivier Debré

Les œuvres créées depuis 1945, représentent 42% du produit des ventes aux enchères mondiales.* La France, dans le top 3 des pays affichant la meilleure évolution sur ce segment, confirme en 2023 que la cote de l'Art Contemporain et du Post-War observe une dynamique supérieure à celle de bien d'autres objets d'Art et de collection**

Pourquoi vendre aux enchères sa collection d'art contemporain ?

Pour participer à la mise en valeur de l'ensemble

Faire le choix de vendre sa collection c'est décider de ne pas laisser d'autres personnes le faire à sa place, et de transmettre une passion dont seul l'insatiable chercheur connaît toute l'étendue. Au-delà de l'artiste, ce que les acheteurs recherchent c'est l'histoire d'une sélection. L'effet « collection » et la narration qui l'accompagnent ajoutent une plus-value réelle. Au niveau international, et quel que soit le marché, les enchérisseurs ainsi mis en confiance, s'autorisent à dépasser leurs budgets et la cote de l'artiste de parfois de plus de 20%.

Pour permettre à la prochaine génération de construire sa propre histoire

Lorsqu'elle passe d'une génération à la suivante, la quête des œuvres évolue. Sa poursuite peut nécessiter des arbitrages pour retrouver une cohérence d'ensemble. La vente aux enchères crée l'occasion de concentrer une collection sur ses fondations essentielles, ou de la disperser intégralement pour laisser la place à de nouveaux projets.

Pour bénéficier de conseils de professionnels au plus près du marché

La vente aux enchères garantit l'accompagnement par des spécialistes qui suivent au quotidien les évolutions du marché de chaque artiste. La maison de ventes poursuit le même objectif que celui de ses vendeurs : obtenir pour chaque œuvre la meilleure adjudication possible. Les aspects fiscaux et patrimoniaux sont intégrés pour élaborer le format de vente le plus avantageux.



Le département MILLON Post-War et Art Contemporain accompagne depuis plus de 30 ans les collectionneurs d'œuvres réalisées entre 1945 et nos jours, avec des solutions sur-mesure, depuis la réalisation de l'inventaire, la gestion des aspects logistiques et fiscaux, la communication auprès de ses acheteurs, jusqu'à la mise en vente publique. Notre clientèle française et internationale recherche des œuvres d'artistes tels que : Hartung, Mathieu, Calder, Warhol, Debré, Combas, Atlan, ...

Pour obtenir une estimation gratuite et confidentielle de votre collection :
Brune Dumoncel d'Argence
artcontemporain@millon.com
01 87 03 04 71

MILLON 1976

1ère maison de ventes aux enchères indépendante en France





Henri DUPONT, collectionneur

Henri Dupont fut le membre fondateur avec Max Crépy en 1947 de la Société des Amis des Musées de Lille dont je suis aujourd'hui le Président. Je garde un souvenir admiratif de Henri Dupont pour sa culture mais surtout il fut le défenseur de nombreux artistes dont il n'avait de cesse de faire entrer leurs oeuvres dans les collections du Palais des Beaux Arts de Lille: Serge Poliakoff, Vieira Da Silva, Estève, Nicolas de Stael, Gromaire, Kijno...Il était le seul visiteur autorisé à entrer dans le musée avec son chien ! Il venait déposer son unique tableau de Nicolas de Stael. Etudiant, il fut le voisin de chambre de Nicolas de Stael. La Galerie d'Henri Dupont était tapissée de livres rares et des tableaux d'art brut qu'il collectionnait (André Bauchant) ainsi que l'imagerie populaire lillois. Je franchissais pour la première fois la porte de la Galerie pour y admirer une exposition "Maurice Estève": La petite Galerie était illuminée par les peintures et projets de vitraux par cet immense artiste. Je voulais m'offrir une toile mais les prix étaient astronomiques pour mon budget d'étudiant ! "Avec vos économies vous pouvez vous offrir une affiche !" me dit-il en me taquinant. Je revins plus tard pour lui acheter des catalogues de collections qu'il me conseillait d'acquérir. Sur sa table était exposé un dessin de Modigliani dessiné sur une nappe de bistrot puis un dessin stupéfiant de Daumier montrant un avocat envoyant un coup de pied dans la figure d'un procureur ! Une rarissime collection de médailles de la Renaissance italienne m'émerveillait. "J'ai vendu ma bibliothèque pour m'offrir un livre d'heure du XVème siècle. Sa passion était intacte tant pour l'art ancien que l'art moderne qu'il défendait. Et ses vacances à Saint Cirq Lapopie dans le Lot où se retrouvaient Fernand Leger et son épouse dans la maison de Max Jacob. C'est grâce à lui et à Jean Masurel que le Palais des Beaux Arts s'est ouvert à l'art moderne : Fernand Léger, Vieira Da Silva, Riopelle, Kijno, André Bauchant Estève, Gromaire... Un florilège dont votre Etude proposera des oeuvres de ces artistes provenant de la collection de Henri et Alice Dupont.

Christian Moinet

DESSINS ET TABLEAUX ANCIENS



1
-
Ecole de VENETIE, vers 1530
La Sainte Famille avec Saint Jean-Baptiste enfant
Panneau de pin
48 x 42,5 cm
Cachet de Cire rouge au revers portant les lettres "MR/DN"
Manques et restaurations

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

2 000/3 000 €

2
-
Ecole ALLEMANDE du XIXe siècle
La danse champêtre
Huile sur panneau une planche non parqueté
21,5 x 44 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

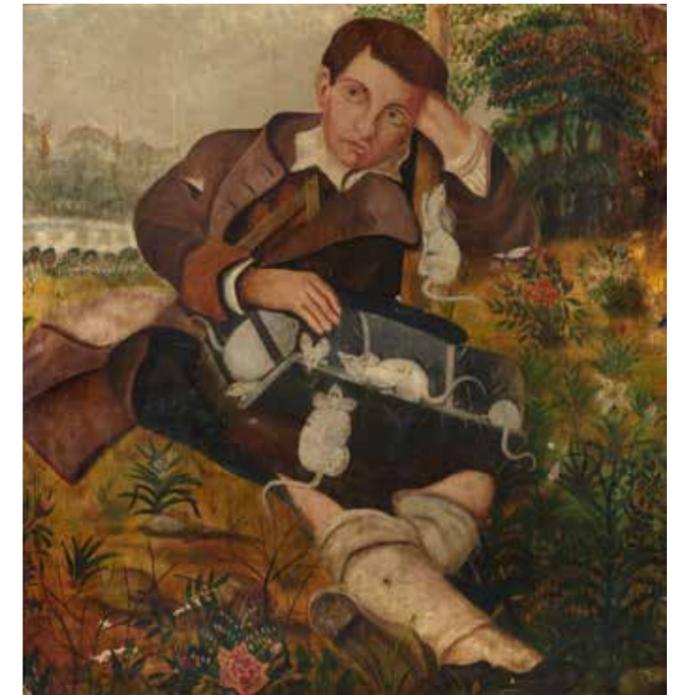
200/300 €



3
-
Ecole FRANCAISE du XVIII ème siècle
Trompe l'oeil à la médaille
Huile sur toile
55 x 40,5 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

200/300 €



4
-
Ecole FRANCAISE de la fin du XIXe siècle
L'enfant et les souris
Huile sur toile marouflée sur isorel
91,5 x 86,5 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

600/800 €

5
-
Attribué à Charles François DAUBIGNY (Paris 1817 - Auvers sur Oise 1878)
Vue de l'étang
Huile sur panneau sur une planche non parquetée
23 x 35 cm
Signé en bas à gauche Daubigny

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

200/400 €

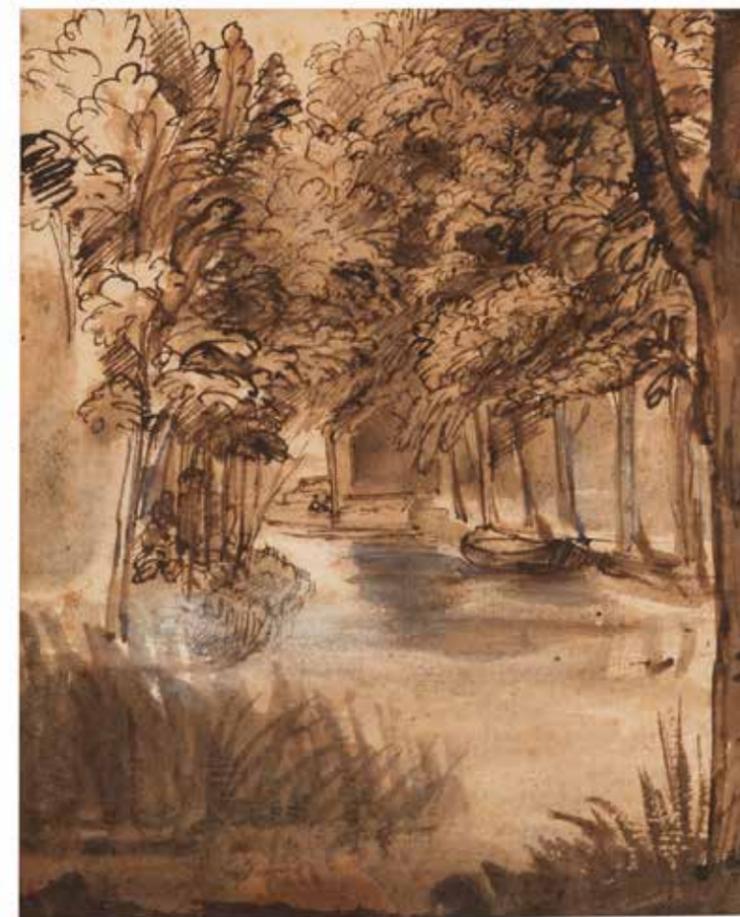




6
 -
Ecole du nord du XVIIème siècle
Projet de décor architectural
avec un saint dans une corniche
 Plume et encre brune, lavis brun
 sur traits de crayon noir
 33,8 x 19,6 cm
 Quelques annotations sur le dessin
 Petites déchirures dans le bas,
 insolé, taches et pliures
 Dessin doublé sur une page
 manuscrite

Provenance
 Collection Alice et Henri Dupont
 Puis par voie de succession aux
 actuels propriétaires

300/500 €



7
 -
Abraham FURNERIUS, attribué à
Vue d'un canal
 Plume et encre brune, lavis brun et
 rehauts de gouache blanche
 16,5 x 13,3 cm
 Esquisse de chaumière au verso
 Pliures, petit trou d'aiguille en bas
 à gauche insolé, rousseurs

Provenance
 Collection Alice et Henri Dupont
 Puis par voie de succession aux
 actuels propriétaires

1200/1500 €



8
 -
Attribué à Cornelius HUYSMANS
(1648 - 1727)
Feuille d'études recto-verso avec
deux paysages rocailloux
 Plume et encre brune, lavis gris sur
 traits de crayon noir
 17,4 x 21,4 cm

Annoté en haut au centre « verte »
 et paraphe en haut à gauche
 Marque non identifiée en haut à
 gauche (L.611a)
 Légèrement insolé, petites taches
 Ancienne attribution à S.Rosa sur
 le montage
 On joint un autre paysage du
 même artiste, portant la même
 marque non identifiée

Provenance
 Collection Alice et Henri Dupont
 Puis par voie de succession aux
 actuels propriétaires

800/1200 €



9
-
Attribué à Girolamo DA CARPI (1501-1556)
Feuille d'étude recto-verso : une déposition du Christ/faune, nymphe et reprises de têtes dans le bas
Plume et encre brune
19 x 27 cm
Petits manques dans le bas, insolé, rousseurs et petites pliures

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

1 500/2 000 €



10
-
Marcantonio BASSETTI (Vérone 1586-1630)
La Pentecôte : projet de plafond
Plume et encre brune, lavis brun sur esquisse de sanguine
20,8 x 14,2 cm
Ancienne attribution à « Fiammingo », en bas au centre sur le montage
Ancienne attribution au crayon noir au verso du dessin
(Insolé, pliures et petites déchirures sur les bords)

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

800/1 200 €

11
-
Ecole de ZUCCARO
Pape bénissant un lauréat devant une assemblée
Plume et encre brune, lavis brun sur traits de crayon noir
31,5 x 35,7 cm
Sur deux feuilles jointes, manques au centre et sur les bords, déchirures restaurées, insolé et taches
Dessin doublé

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

600/800 €



12
-
Ecole italienne du début du XVIIe siècle
Didon et Enée
Plume et encre brune, lavis brun sur esquisse de sanguine
21,5 x 19,3 cm
Annoté au crayon noir en bas au centre « Giordano »
Dessin doublé, petits manques sur les bords, légèrement insolé, petites taches

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

600/800 €

13
-
Giovanni Domenico TIEPOLO (Venise 1727 - 1804)
Deux projets de décors avec des sculptures de nymphes
Plume et encre brune, lavis brun sur traits de crayon noir
23,3 x 15,5 cm (feuille coupée au centre)
Annoté en bas à droite « Dom.Tiepolo f »
Insolé, rousseurs et importantes taches sur les bords

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

2 000/3 000 €





14
-
Louis-Félix DELARUE
(Paris 1730-1777)
Un montage comprenant deux dessins : une scène d'histoire et une scène allégorique
Plume et encre noire, lavis gris
13,8 x 20 cm ; 14 cm x 19,5 cm ; 74,7 x 52,5 cm dimensions du montage
Légèrement insolé, petites taches
Dessins doublés

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

300/500 €



15
-
Ecole FRANCAISE du XVIIIe siècle
Scène mythologique
Plume et encre brune, lavis brun
13 x 24,5 cm
Mauvais état dessin doublé,
manques en bas à droite

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

100/200 €



16
-
Ecole FRANCAISE XIXe siècle
Orientaux sous une tente
Mine de plomb sur papier
13,5 x 18 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

100/150 €



17
-
Ecole FRANCAISE du XIXe siècle
Esquisse
Crayon sur papier gris bleu
15,5 x 15 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

100/250 €

18
-
Ecole FRANCAISE du XIXe siècle
Etude de barque, Etude de barques amarées, pêcheurs sur une barge
Pierre noire sur papier gris
24 x 32 cm
Cachet d'un monogramme en bas à droite CM
Fusain
32 x 48,5 cm
Cachet d'un monogramme en bas à droite CM
Lavis d'encre sur trait de crayon
20,5 x 18 cm
Cachet d'un monogramme en bas à droite CM

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

1500/2500 €



ART MODERNE

Champrosay par Draveil
Seine et Oise
Ce 23 juin 1862

Monsieur,

Je compte aller à Paris
vendredi de cette semaine 27: si
vous étiez affez aimable pour passer
de deux à trois heures j'aurais le
plaisir de vous entretenir sur les objets
intéressants dont vous me parlez;
vous pourriez aussi me faire
rapporter à la même heure les quatre
tableaux de fleurs dont le succès a
peut-être été satisfaisant [...]. J'aurais
quelques objections à vous présenter au
sujet de l'exposition que vous méditez
de quelques unes de mes œuvres. Ces
expositions des mêmes choses fréquemment
répétées ont leurs dangers et l'impossibilité
d'avoir des choses nouvelles leur fait
perdre de leur intérêt [...]. Le projet de
photographie me paraît de nature à avoir
plus de succès s'il vous sourit toujours [...].

Plume encre brune
20,8 x 13,3 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

500/800 €

19

Eugène DELACROIX
(Charenton Saint Maurice 1798 - Paris 1863)
(1798-1863)

DELACROIX (Eugène, 1798-1863), L.A.S. « E. Delacroix », Champrosay par Draveil Seine et Oise, 23 juin 1862, 2 pp.in-8 et 2 lignes. Intéressante lettre adressée à un marchand ou galeriste à propos d'une exposition à venir et de son intérêt pour la photographie :

« Monsieur, je compte aller à Paris vendredi de cette semaine [...] si vous étiez assez aimable pour passer de deux à trois heures j'aurais le plaisir de vous entretenir sur les objets intéressants dont vous me parlez ; vous pourriez aussi me faire rapporter à la même heure les quatre tableaux de fleurs dont le succès a peut-être été satisfaisant [...] J'aurais quelques objections à vous présenter au sujet de l'exposition que vous méditez de quelques unes de mes œuvres. Ces expositions des mêmes choses fréquemment répétées ont leurs dangers et l'impossibilité d'avoir des choses nouvelles leur fait perdre de leur intérêt [...] le projet de photographie me paraît de nature à avoir plus de succès s'il vous sourit toujours [...] »

Plume encre brune
20,8 x 13,3 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

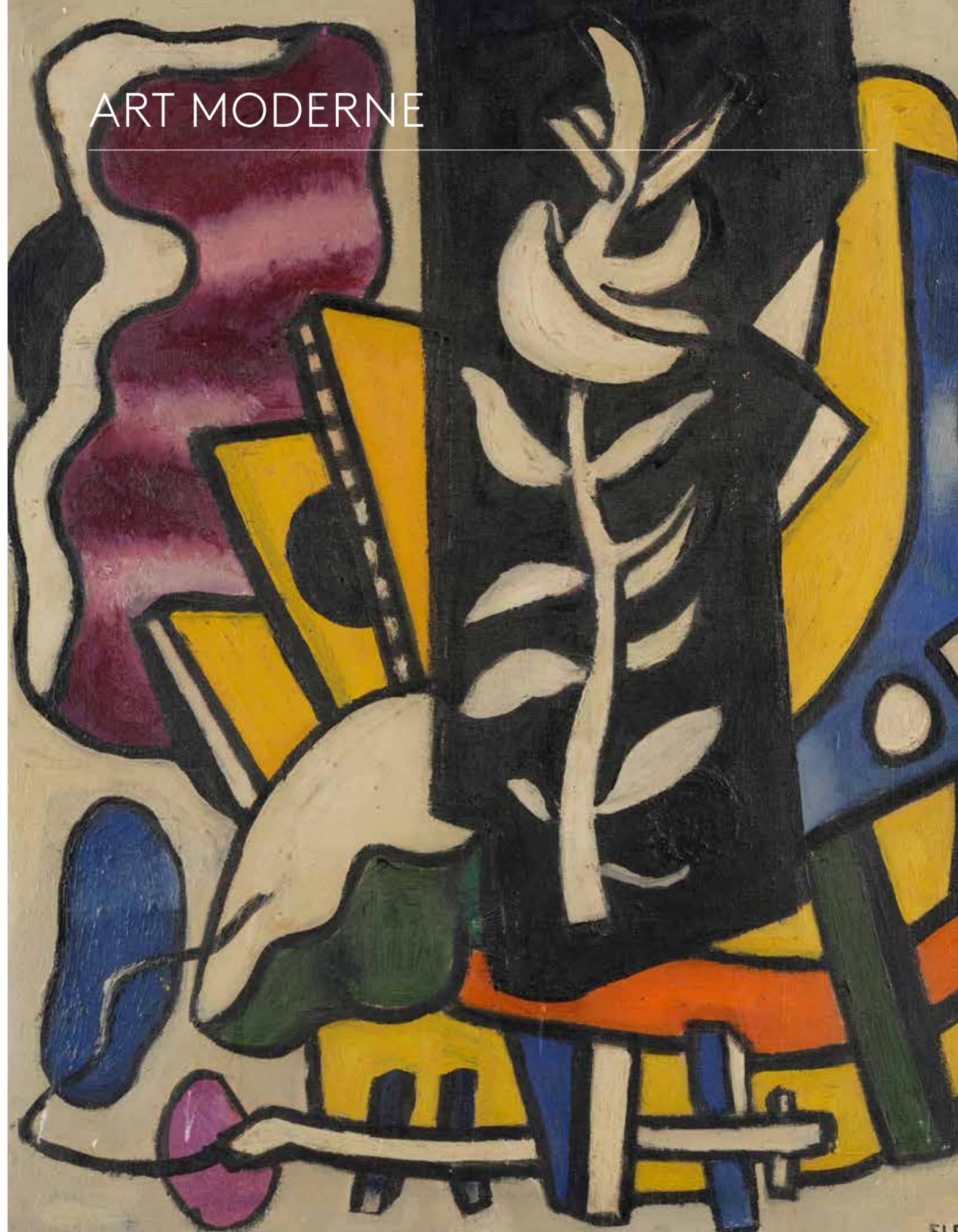
500/800 €

présenter au sujet de l'exposition que vous méditez de quelques unes de mes œuvres: Ces expositions des mêmes choses fréquemment répétées ont leurs dangers et l'impossibilité d'avoir des choses nouvelles leur fait perdre de leur intérêt. Vous verrez cela en fait: le projet de photographie me paraît de nature à avoir plus de succès s'il vous sourit toujours.

Je vous demande pardon de vous gêner un moment au lieu de la journée, mais je suis à Paris quelques heures.

Après Monsieur le affm.

vacues, de ma l'explication, la fin d'histoire
E. Delacroix





André BAUCHANT (1873 - 1958)



20

André BAUCHANT
(Château Renault 1873 - Montoire 1958)
La fête, 1923

Huile sur toile d'origine
65 x 98,5 cm

Signé et daté en bas à gauche A Bauchant 1923
Porte au dos une ancienne étiquette manuscrite Scène bretonne la fête de Grand... A Bauchant

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

3 000/5 000 €

Marcel CARON (1890 - 1961)



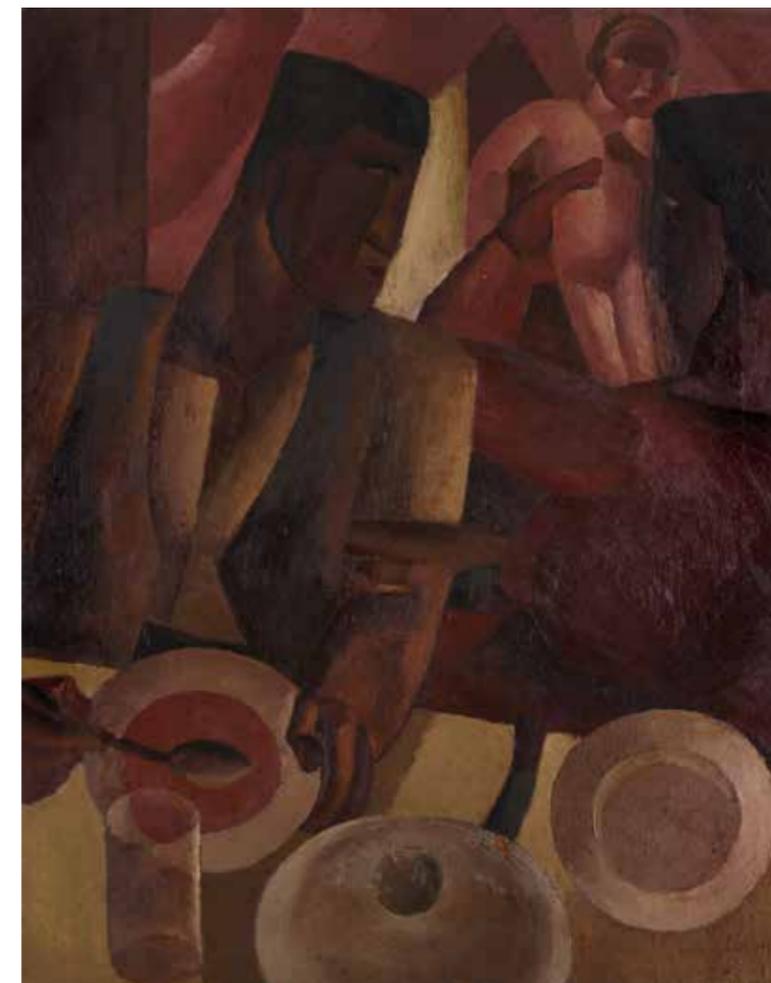
21

Marcel CARON
(Enghien-les-Bains 1890 - Liège 1961)
Le jeune homme, 1929 - Portrait de Henri Dupont

Huile sur toile d'origine
93 x 72 cm
Signé et daté en bas à droite Marcel Caron 29
Porte sur la traverse du châssis les anciennes étiquettes Caron Le jeune homme (Riri), porte l'inscription à la craie bleue Le jeune homme, et porte l'ancienne étiquette d'exposition Arts vivants du pays de Liège Marcel Caron 18 rue Nainette Liège Le jeune homme

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

3 000/5 000 €



22

Marcel CARON
(Enghien-les-Bains 1890 - Liège 1961)
Le déjeuner, 1926

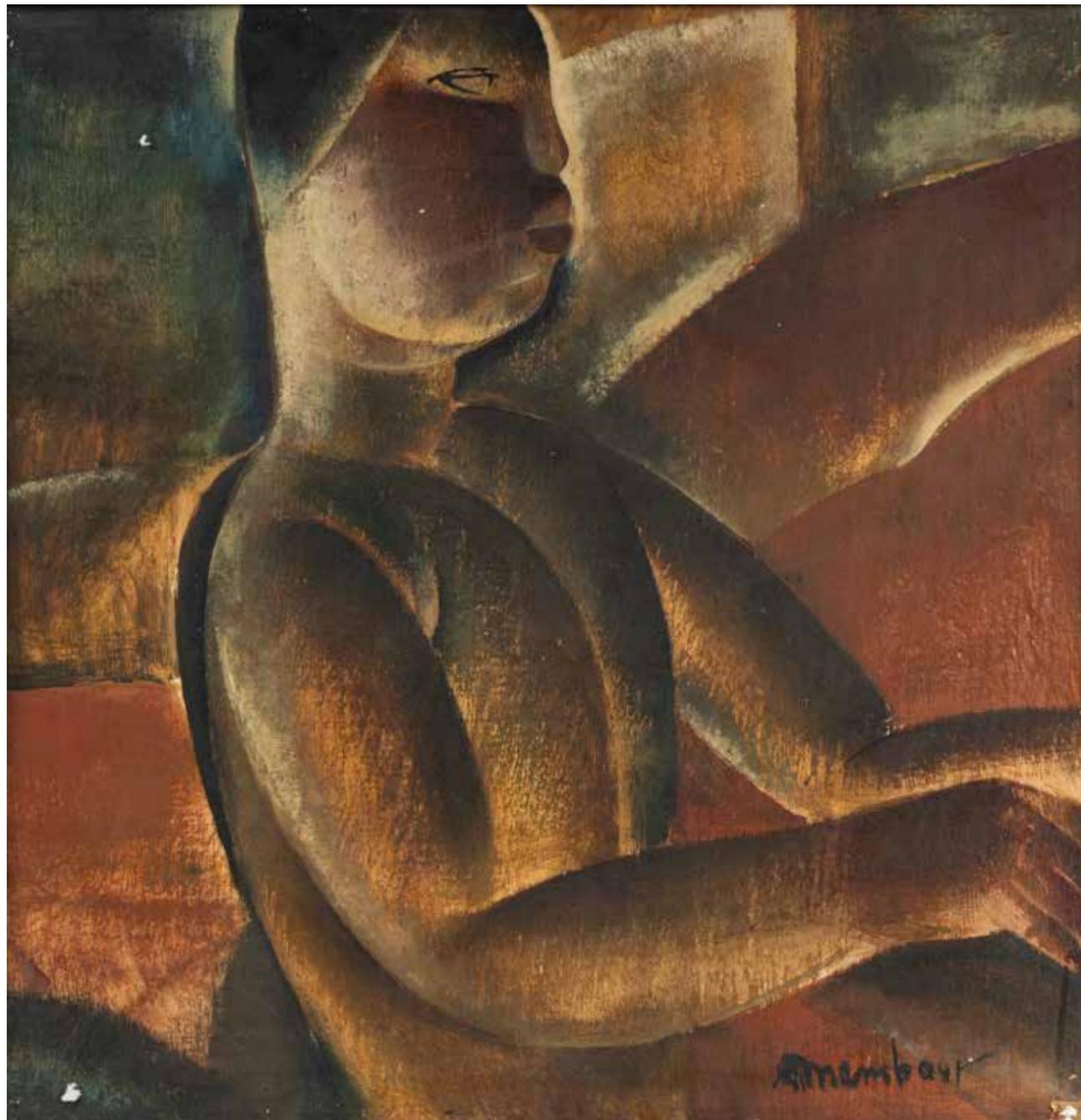
Huile sur toile d'origine
85,5 x 67,5 cm
Signé et daté en bas à droite Marcel Caron 26
(Soulèvements et manques)

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

600/800 €



Photographie de Marcel Caron à sa table de travail



23

Auguste MAMBOUR
(Liège 1896 - 1968)

Femme
Huile sur panneau
51 x 52 cm
Signé en bas à droite Mambour

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

3 000/4 000 €

19/3-

Cher Monsieur,
Les Tableaux et de
Toutes les soirées me chaucha -
GALERIE LOUISE LEIRIS
de jaynet, dont la facture, li
jointe, est parue aussi hier soir
Meilleures salutations
Lh.

TÉL. ANJOU 11-41
ADR. TÉLÉGR. GALLEIRIS

29 RUE D'ASTORG

LIBRAIRIE D'ART ANCIEN ET MODERNE
GALERIE HENRI DUPONT

TELEPHONE LILLE 485-60
C. C. P. LILLE 1993.99
R. C. 91-501 OFF. LIVRE 78.1234

ACHATS VENTES EXPERTISES
141, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ
LILLE

Le 19 DOIT M

	4850	
	7500	
	70.000	70.000 €
	3250	20/11/54
	2980	
	2200	10.000 €
	2120	26-2-55
	1540	
	690	128.605
	3225	80
	4600	48.605
	23550	
	128605	

Bouquet
 verre
 Picasso (2 lithos)
 Placé: litote
 en cad: guys
 " litho Picasso
 Sciences (2 vol)
 En cad: Belle jante
 1 " curus
 chassis a clef par le gen
 " Buffer
 remblage



24

Charles DUFRESNE
(Millemont 1876 - La Seyne 1938)

L'après-midi, la partie de cartes

Eau forte rehaussée en couleurs à l'aquarelle

32,5 x 43 cm à la cuvette

Signé en bas à droite dans la planche Dufresne

Numéroté en bas à gauche 28/40 et signé en bas à droite dans la marge Dufresne

Provenance

Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

150/200 €



© Succession Pablo Picasso 2024

Pablo PICASSO (1881 - 1973)



25

Pablo PICASSO
(Malaga 1881 - Mougins 1973)
Les Métamorphoses d'Ovide, 1931

Suite de trois eaux-forte sur japon, avec remarques en noir et sépia, issues des «Métamorphoses» Lausanne : Albert Skira éd., 1931
Imprimeur Louis Fort, Paris
33,2 x 26 cm (feuille)

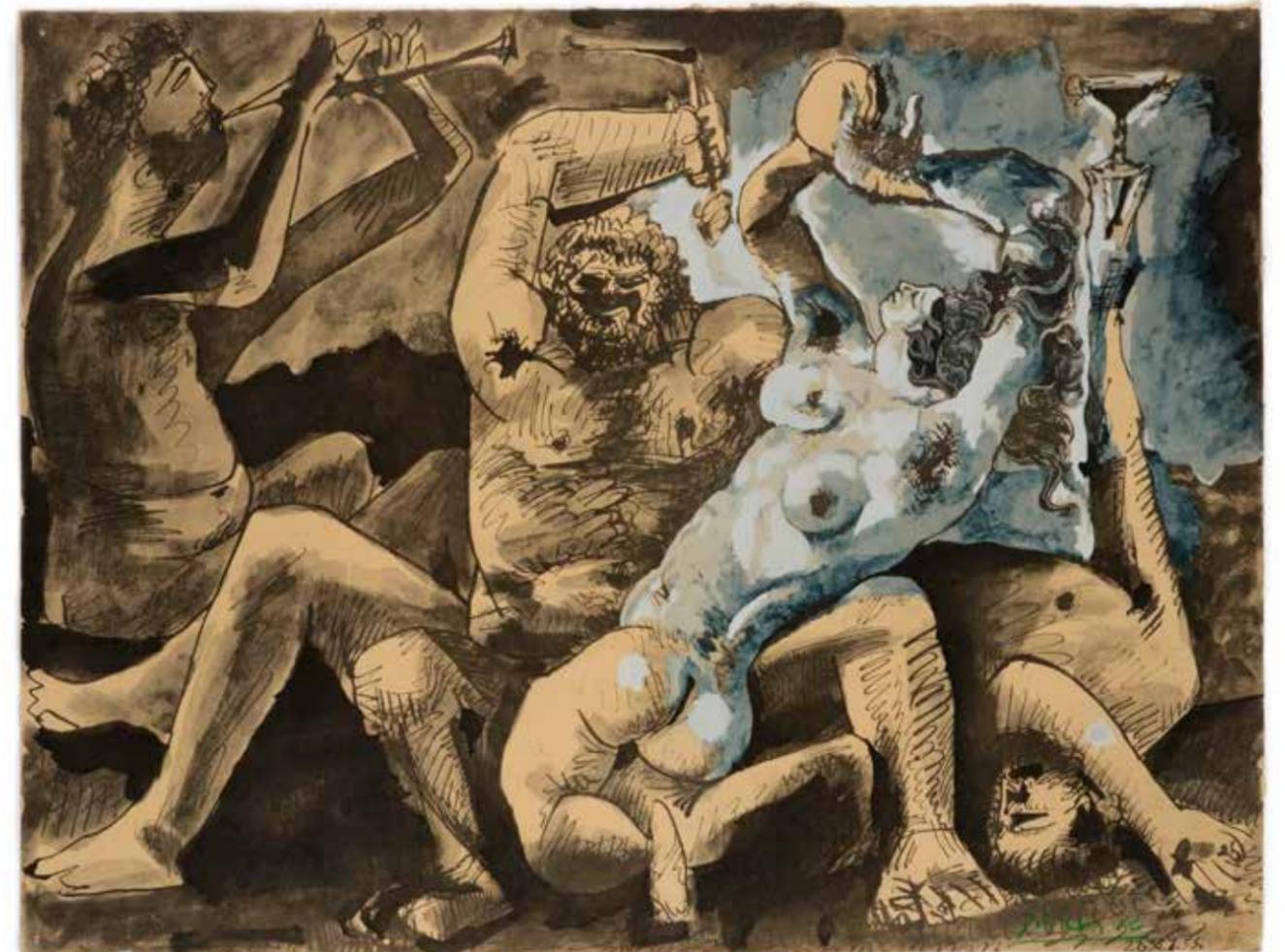
On joint une eau-forte sur vélin rempli de Henri Matisse, issue de «Poésies» (pl. XIV)
Lausanne : Albert Skira & Cie. éd., 1932
Edition à 145 ex.
32,6 x 25 cm (sujet) / 32,6 x 50 cm (feuille)

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

Bibliographie
Cramer 19 (pour Picasso)
Garnaud 5 (pour Matisse)

600/800 €

© Succession Pablo Picasso 2024



© Succession Pablo Picasso 2024

26

D'après Pablo PICASSO
(Malaga 1881 - Mougins 1973)
Bacchanale II (1955), 1967

Lithographie et pochoir Jacomet sur vélin, à pleine page
Revêtue du cachet signature à l'encre verte
Editeur Au vent d'Arles, Saint-Paul-de-Vence
Edition à 500 ex. non numérotés
39,3 x 52,3 cm (feuille)
Cette épreuve est issue de l'album «La flûte double», publié en 1967

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

Bibliographie
Picasso Project, Picasso's Paintings, Watercolors, Drawings and Sculpture:
The Fifties 1950-1955, 55-179 (p. 322)

1 000/1 500 €

27

Pablo PICASSO
(Malaga 1881 - Mougins 1973)
La dormeuse, 1947

Lithographie sur vélin d'Arches, toutes marges
Signée et numérotée «11/50» au crayon bleu
Imprimeur Mourlot, Paris
49,5 x 65,5 cm (feuille) - encadrée

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

Bibliographie
Bloch 435 ; Mourlot 81

10 000/12 000 €

© Succession Pablo Picasso 2024





28

Pablo PICASSO (Malaga 1881 - Mougins 1973)
Nature morte devant une fenêtre à Saint-Raphaël, 1919
 Photogravure, pointe sèche, aquarelle et roulette sur chine-collé sur vélin
 Signée et numérotée «54/100» au crayon
 34,7 x 24,6 cm (image) / 46,8 x 35,4 cm (à vue) - encadrée

Provenance
 Collection Alice et Henri Dupont
 Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

4 000/6 000 €

29

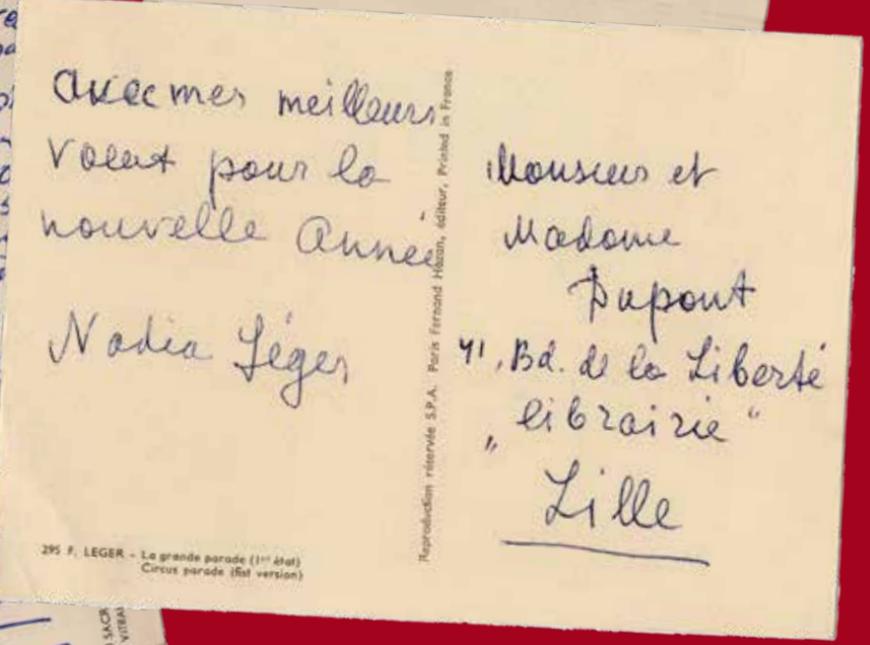
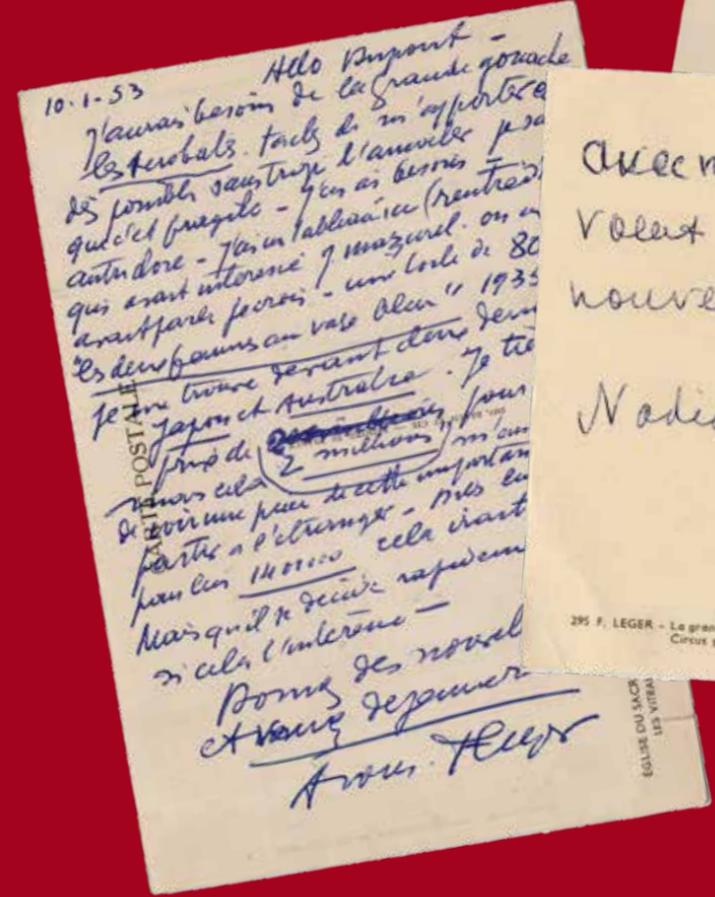
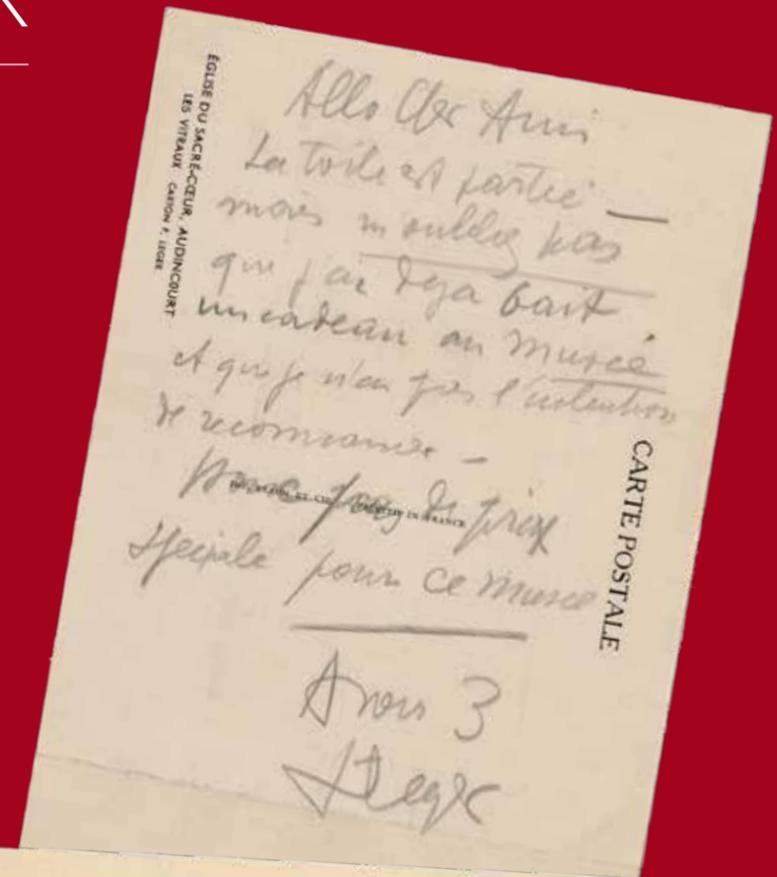
Georges BRAQUE (Argenteuil 1882 - Paris 1963)
Nature morte, 1923
 Aquarelle et roulette sur vélin
 Epreuve gravée par Jacques Villon (1875-1963)
 Signée par Braque et numérotée «80/200» au crayon
 Editeur Galerie Bernheim-Jeune, Paris
 59 x 22 cm (sujet) / 75,2 x 34,2 cm (à vue) - encadrée

Provenance
 Collection Alice et Henri Dupont
 Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

Bibliographie
 Ginestet et Pouillon 636

400/600 €

FERNAND LEGER





30

Fernand LEGER
(Argentan 1881- Gif sur Yvette 1955)
Les musiciens, 1929
Gouache
38,5 x 35,5 cm à la vue
Signé et daté en bas à droite FL 29

Notre oeuvre est à rapprocher de Etude pour les trois musiciens de 1930 (huile sur toile 117 x 112 collection Georges Bauquier)
Le thème des «trois musiciens» a pour point de départ un dessin de 1925, inspiré par un orchestre de la rue de Lappe, et se poursuit jusqu'en 1944 avec «les trois musiciens» dernier état de la collection Wright Ludington de Santa Barbara, actuellement au MOMA de NY

Un certificat de Madame Irus Hansma et un certificat du Comité Fernand Léger seront remis à l'acquéreur

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

100 000/120 000 €

31

D'après Fernand LEGER
(Argentan 1881- Gif sur Yvette 1955)
Les musiciens, c. 1970
Lithographie sur papier vélin rempli
Carte de vœux du Musée National Fernand Léger à Biot
22 x 28 cm (image) / 22 x 56 cm (feuille)

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

10/20 €



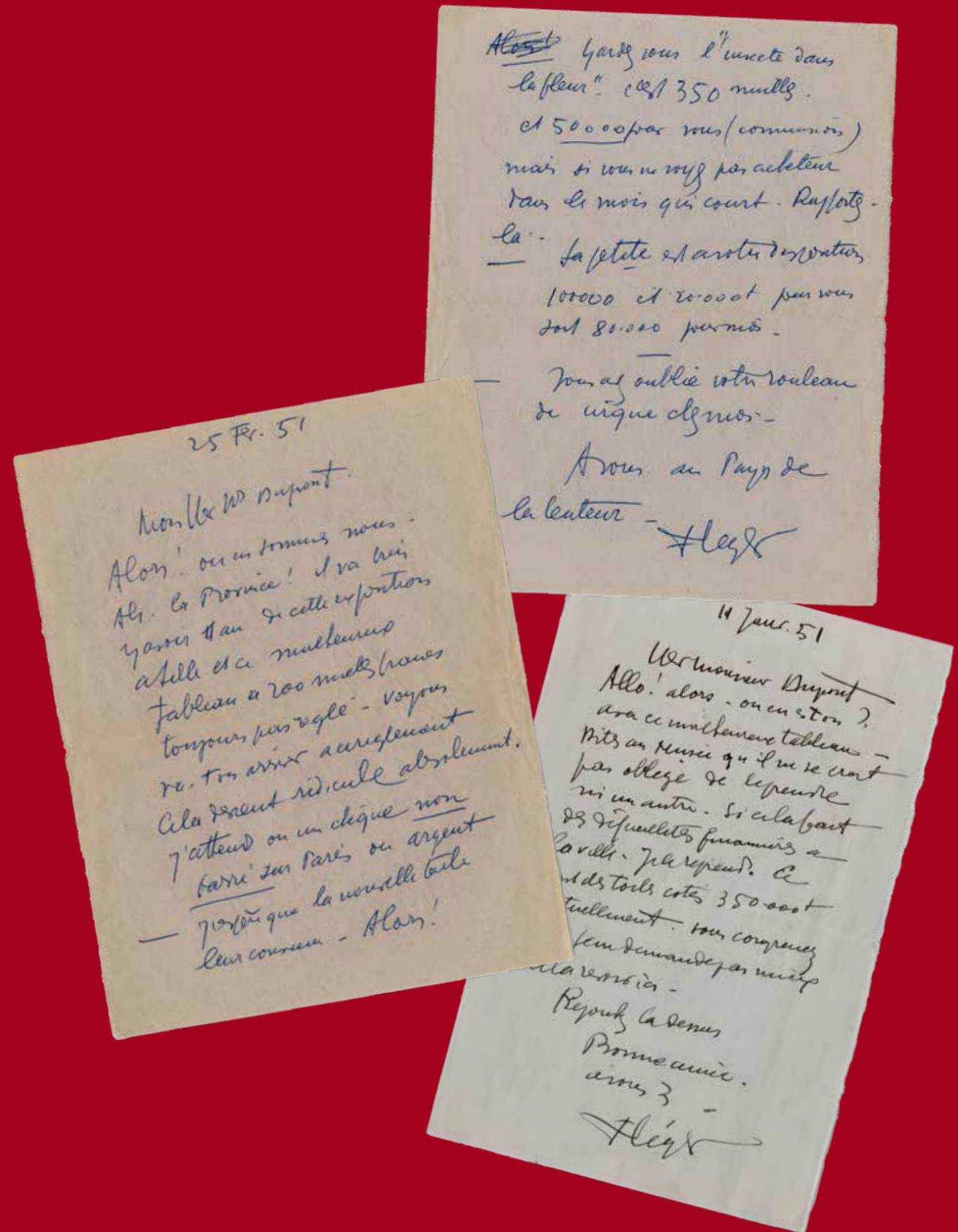
Fernand LEGER (1881- 1955)

« ... Je n'ai aucun goût. J'entends par là que je ne sens pas les nuances. Je ne vois pas un noir qui n'est pas tout à fait noir ou un blanc qui n'est pas tout à fait blanc. Je ne sens que les contrastes, la force... »

"Fernand Léger 1881-1955",
[Cat. d'exp.], Musée des Arts Décoratifs, Palais du Louvre, Pavillon Marsan, juin-octobre 1956

«... Je vais entre deux absolus, le blanc et le noir. Le reste s'orchestre entre eux. Le Noir a une importance énorme pour moi. Au début je m'en suis servi dans les lignes pour fixer les contrastes entre les courbes et les droites. Ensuite comme on peut voir dans mes peintures, le trait étant devenu de plus en plus fort, le noir m'a suffi comme intensité en m'appuyant dessus, j'ai pu détacher la couleur : au lieu de l'inscrire dans les contours j'ai pu la mettre librement en dehors... »

"Fernand Léger 1881-1955",
[Cat. d'exp.], Musée des Arts Décoratifs, Palais du Louvre, Pavillon Marsan, juin-octobre 1956





32

Fernand LEGER
(Argentan 1881- Gif sur Yvette 1955)
Branche sur fond noir, 1945

Huile sur toile marouflée sur carton
49,7 x 40 cm
Signé et daté en bas à droite F. Leger 45
Porte au dos les mentions imprimées 50 x 40 266C
Porte au dos les traces d'une ancienne étiquette de galerie arrachée : ARLE

Notre tableau est à rapprocher de "La branche sur fond noir", 1^{er} état (50 x 40 cm) daté de 1945, connu par une photographie d'archives de la Galerie Louis Carré, ainsi que de la toile finale "La branche sur fond noir" datée de 1948, provenant de La Galerie Louise Leiris, puis collection particulière, vendue le 14 juin 1967, Maître Maurice Rheims Palais Galliera, n° 58 et ensuite Bonhams, New York, 9 Novembre 2010, n° 66.

Un certificat de Madame Irus Hansma et un certificat du Comité Fernand Léger seront remis à l'acquéreur

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

120 000/150 000 €

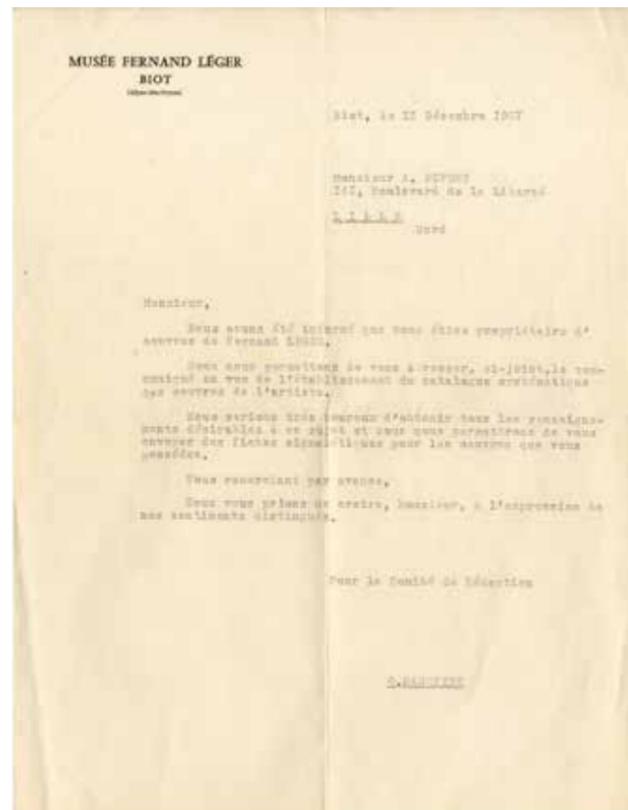


« ... Au reste, pour le cubisme en général il n'est plus question d'analyse mais de synthèse. Et l'esprit de Léger est tout à fait à l'aise dans la synthèse.... Et quand des objets naturels, comme l'arbre et la main entrent dans cette nomenclature, ils prennent le même aspect rudimentaire. C'est avec ces corps et ces fragments de corps, avec encore une fois « ces pièces rapportées » que Léger va construire les images dans lesquelles, d'une façon décisive s'affirme son génie.

Ces images il n'éprouve plus le besoin d'en faire valoir le volume. Le plan à deux dimensions lui suffit, auquel le cubisme avait amené l'art de peindre, mais dans lequel il pressent la raison d'une présence concrète et structurale celle du mur. Et sur ce mur qui n'est plus le plan idéal du géomètre mais la pièce maîtresse de l'architecte, un moyen nouveau apparaît, l'exalte : la couleur. Elle est elle-même traitée comme un élément, c'est-à-dire franche, nette et pure. Et toute contente d'être ce qu'elle est. Après les infinies nuances de l'Impressionnisme et les divisions du Néo-Impressionnisme, une grande conquête de notre temps aura été la couleur, restituée à elle-même, rendue à son être.Celle-ci (la couleur) lui est nécessaire pour des raisons pratiques mais aussi pour des raisons de délectation vitale. Ce sont des raisons essentielles pour Léger, ce sont ses raisons mêmes. Et cet univers industrialisé son grand cœur primitif – et je dirai même primaire en mettant la plus haute signification dans ces termes que les sots emploient avec une moue de dédain – en cet univers industrialisé donc, son grand cœur primitif et primaire, son cœur révolutionnaire et prolétarien ne saurait manquer de voir la manifestation de la main et du génie de l'homme. Il faut donc aussi représenter l'homme. Cette représentation apparaît pour la première fois et de façon impérieuse et magnifique dans la période des grandes figures de 1921-1924. A partir de ce moment Léger a compris le parti monumental qu'il peut tirer de la figure humaine traitée selon les mêmes procédés qu'il applique à ses figurations d'objets et accordée à ceux-ci, à leur ampleur généralisatrice, à leur découpage mural, à

leurs combinaisons, à leur contrastes, à leur élémentaire et évidente majesté. A plusieurs reprises, à diverses périodes, Léger reviendra sur cet emploi de la figure humaine, soit qu'il l'associe à ses paysages, soit qu'il l'associe au travail de l'usine pour faire du mécano le personnage symbolique de notre siècle, soit enfin qu'il architecture ses extraordinaires combinaisons michélangelesques de plongeurs ou d'acrobates, soit encore qu'il la mêle aux échafaudages d'un édifice en construction, soit enfin la délaisse de ses peines au son de l'accordéon et dans les loisirs du dimanche banlieusard, de la promenade en bicyclette et de la partie de campagne...C'est un homme et un homme de la société des hommes qui par cet art, s'accorde au monde.... »

Jean Cassou, *Fernand Léger 1881-1955* Musée des Arts Décoratifs-Palais du Louvre-Pavillon de Marsan juin – octobre 1956.





33

Fernand LEGER
(Argentan 1881- Gif sur Yvette 1955)
Composition rouge, verte et jaune

Terre cuite émaillée
34 x 26,5 cm
Au dos cachet F.Leger - Biot (A;M) et une ancienne
étiquette déchirée et peu lisible ...and Leger.. terre cuite

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

4 000/6 000 €



34

Fernand LEGER
 (Argentan 1881- Gif sur Yvette 1955)
 Composition au pichet en jaune, ocre et noir
 Terre cuite émaillée
 24,2 x 19 cm
 Au dos cachet FLeger - Biot (AM)

Provenance
 Collection Alice et Henri Dupont
 Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

4 000/5 000 €>

9 Février

J'ai une petite amie
 qui, à chaque fois que je lui
 fait un cadeau m'envoie une bouffée
 qui commence toujours ainsi :

« Estève, je vous aime ! »

(... Il est rare qu'en
 dehors de présents, elle me
 fasse cet aveu...)

Ainsi aujourd'hui
 après avoir joint à vos lettres, je
 vous remercie, et j'vous dis :

Alice, Henri ;
 je vous aime !

Estève*

Maurice ESTÈVE
 vous invite à assister
 à l'inauguration de l'exposition
 « proposition pour une rétrospective »
 qu'il présente à la Maison de la Culture de Bourges
 du 15 janvier au 6 mars 1983

avec mon affectueux amitié
 et tous mes vœux les plus
 chaleureux pour la nouvelle année

Maurice

samedi 15 janvier à partir de 17 heures

Maurice ESTEVE (1904-2001)

"Je ne me sers jamais d'esquisse, je peins directement sur la toile, sans dessin préalable. La couleur s'organise en même temps que les formes. Tout se cherche dans le format en chantier... Chaque œuvre est une suite de métamorphoses..."

Maurice Estève, in *Zodiaque*, avril 1979



35

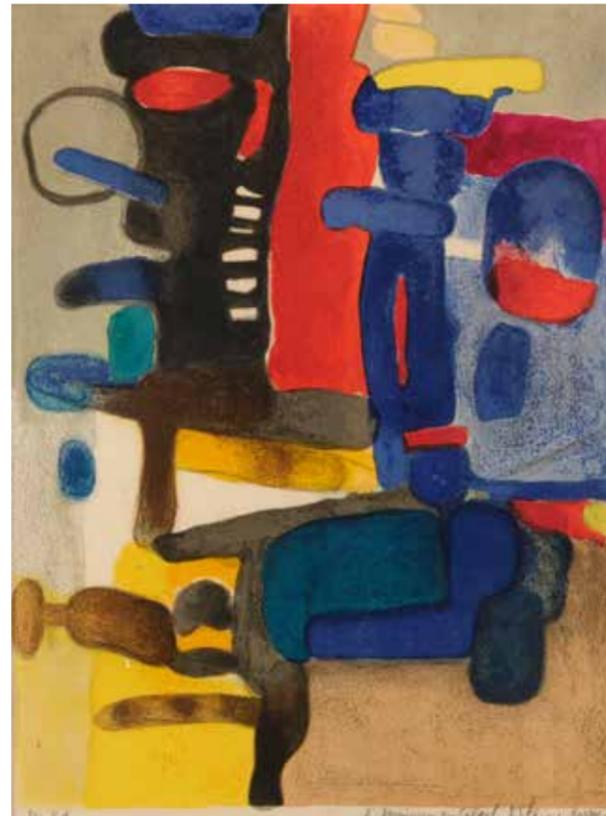
Maurice ESTEVE
(Culan 1904-2001)
Personnage, 1958

Aquarelle sur traits de crayon et gouache blanche
16 x 11 cm
Signé et daté en haut à droite Estève 58

Provenance

Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels
propriétaires

3 000/4 000 €



36

Maurice ESTEVE
(Culan 1904-2001)
Composition, 1963

Lithographie en couleurs
35,5 x 27 cm et 34,5 x 25,5 cm à la vue
Justifié en bas à gauche Epr.d'A et dédié et daté en bas
à droite A Dominique au soleil, Estève du Berry 1963

Provenance

Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels
propriétaires

200/300 €



37

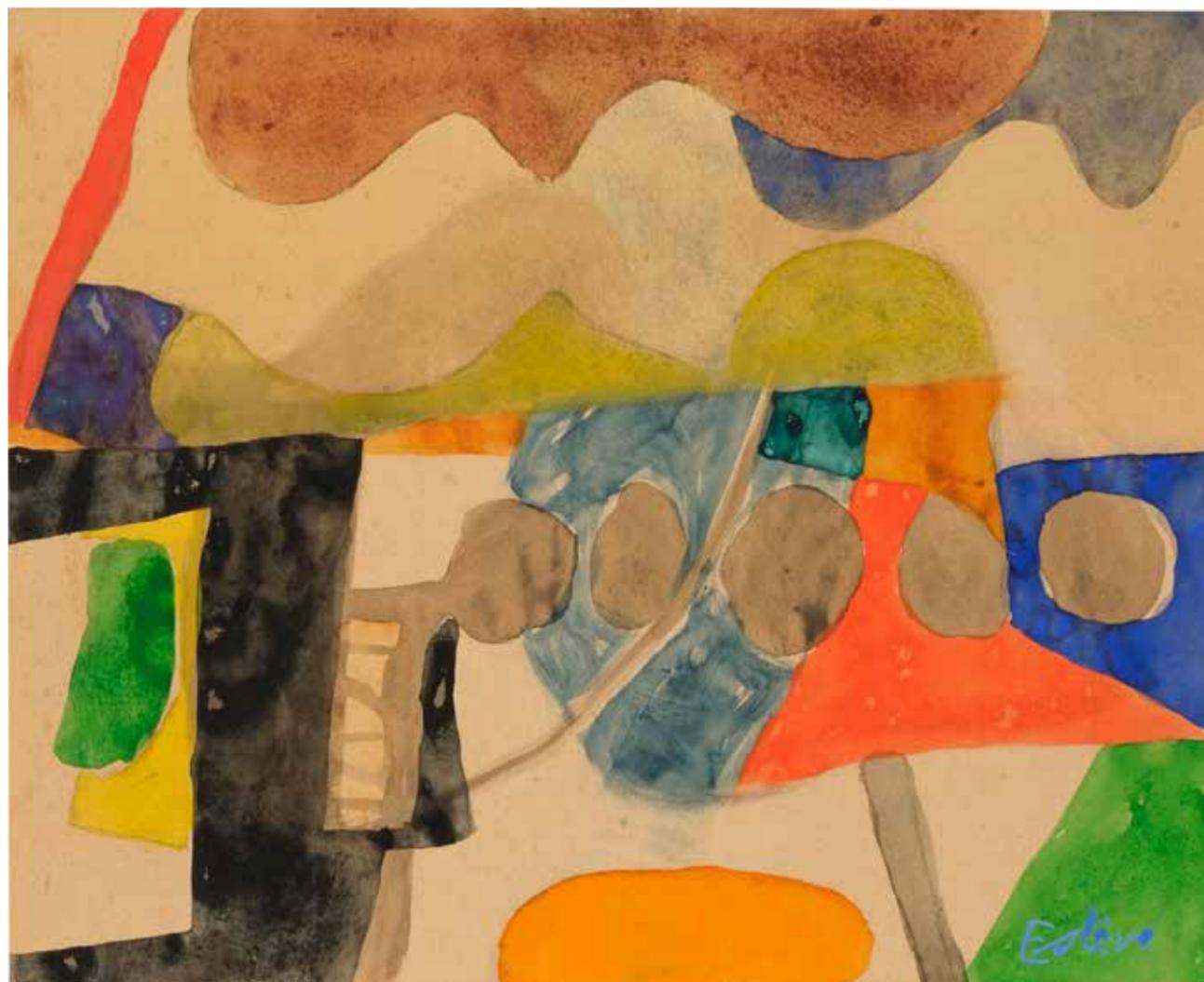
Maurice ESTEVE
(Culan 1904-2001)
Composition

Technique mixte sur papier
31 x 27 cm à la vue
Signé en bas à droite Estève
Porte au dos du carton de montage la mention
manuscrite Estève

Provenance

Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels
propriétaires

6 000/8 000 €



38

Maurice ESTÈVE
(Culan 1904-2001)

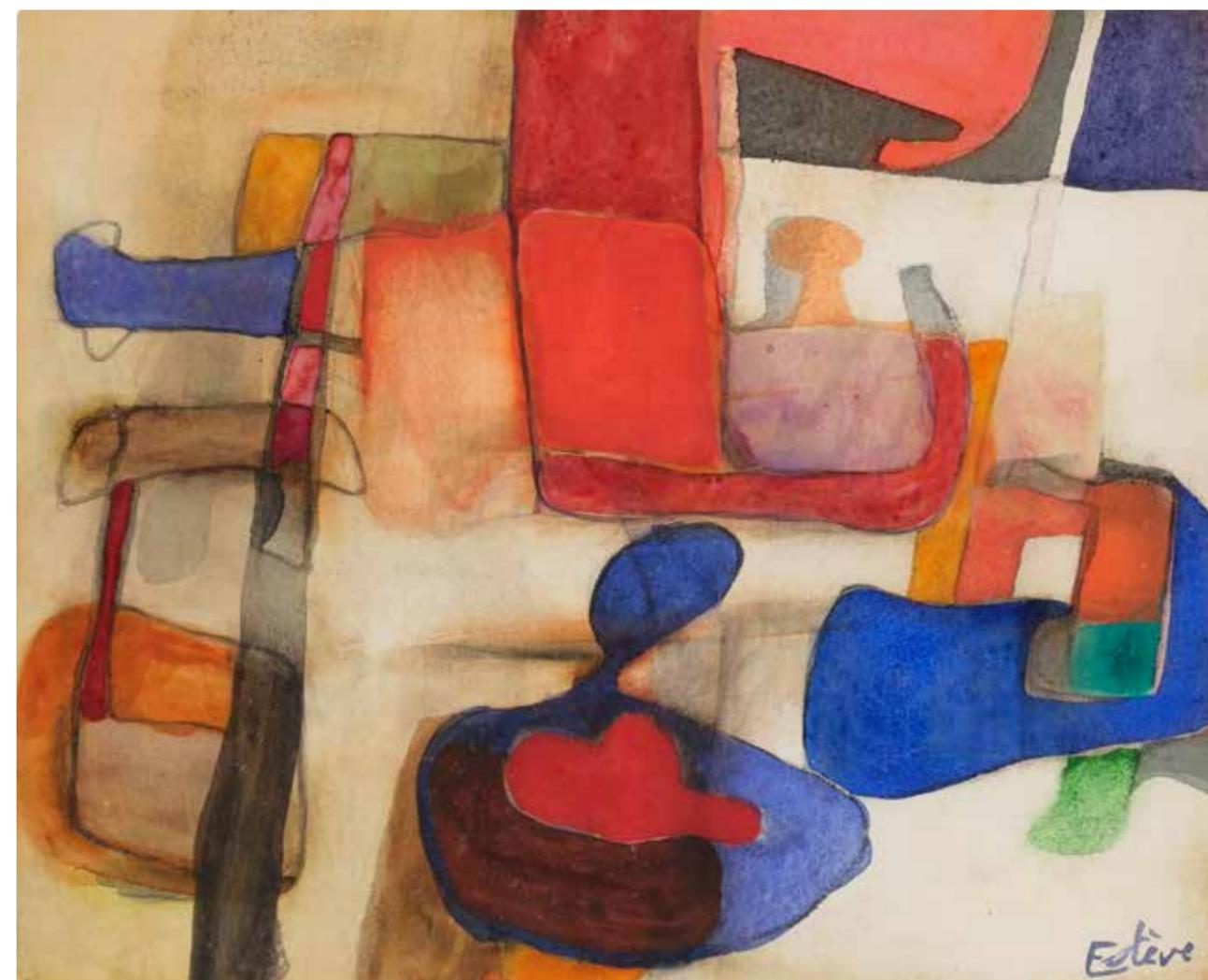
Composition

Aquarelle
22,5 x 27,5 cm
Signé en bas à droite Estève

Provenance

Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

6 000 / 8 000 €



39

Maurice ESTÈVE
(Culan 1904-2001)

Composition

Aquarelle sur papier collé sur le
carton de montage
25 x 31cm
Signé en bas à droite Estève
Dédicacé sur le carton de montage
A Danny Dupont pour protester

Provenance

Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

6 000 / 8 000 €



40

Ecole FRANCAISE du XXe siècle
Composition au foulard rouge
Huile sur toile
92,5 x 73,5 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

300/400 €

ART CONTEMPORAIN



GALERIE PIERRE
2, Rue des Beaux-Arts
(Angle Rue de Selin)
DANTON 53-09

19/1/53

R.C. Seine 820.08

Cher Monsieur Dupont

Vous allez recevoir 2 Vieira da Silva
Prix 175000 et 90000. (1500 + 45 = 225
Je pense que le Comité se décidera sur les prix, d'après
en l'honneur, de cette artiste qui vient par longtemps en
reste là. Ceci dit en toute franchise et amitié.

Bien à vous.

Règle:
175 Ecqui de 16/6/53
50 chèques 18/6/53

[Signature]

GALERIE PIERRE
2, Rue des Beaux-Arts
(Angle Rue de Selin)
DANTON 53-09

14/1/53

R.C. Seine 820.08

Cher ami Dupont

J'ai reçu 8 feuillets de Vieira en retour
Il vous reste 2 feuillets de 10 - 1 le meilleur
1 de 6 - 1 le meilleur
2 de 8 - 1 le meilleur
et je vous serai très obligé de me faire règle celle
qui sont vendues, et de me renvoyer les autres dont
j'ai un urgent besoin.

Bien à vous deux

[Signature]

GALERIE PIERRE
2, Rue des Beaux-Arts
(Angle Rue de Selin)
DANTON 53-09

R.C. Seine 820.08

Cher ami.

Voici une lettre pour le Comité.
Vieira a nettement marqué ses prix sans la pression
des offres.
Je n'ai pas joint votre Ricopelle préférant que vous
satisfiez de la bonne façon un peu plus.
A vous et à votre femme, toute mon
affectueux amitié.

[Signature]

Chère Madame

Je suis très heureux de pouvoir
elles finalement à Lille, de
vous voir, et que mes tableaux
soient exposés chez vous.
J'arrive vendredi le 5 à
10-45.
Les franchises, tout à rendre
au prix qu'on les vend à Paris.
C'est à dire les petites à 1500
30% de plus du prix que je
demande pour moi.

Et c'est la brièveté
de ma lettre mais
étant donné que je
vous partais la semaine
prochaine au Portugal
je suis extrêmement
occupée, je ne dispose
d'aucune minute, hier
selon pour votre lettre
et votre cher mail
accueille pour lequel je suis
d'admiration
Mes amitiés à tous deux
et à très bientôt Vieira

Paris le 24-II

Très chers amis
Me voilà de retour
du Portugal, l'impossible
de vous écrire pendant
que j'étais là bas.
Même un joyeux Noël
et Bonne Année, ce que je
fais maintenant trop tard
Mais les di me rappelez
la vente des meilleurs motifs
accapare jusqu'à un bout
des cheveux qui sont tout

dressés sur ma tête
et qui ne veulent nullement
se remettre en place.
Ma mémoire plus fidèle
que mes lettres n'oublie
jamais belle et les
tous moments passés
avec vous et vos amis
J'aimerais avoir de
vos nouvelles et au
de l'et position, car
Pierre n'a pu rien

me dire au sujet des
gonades.

Avec l'espoir de
vous revoir bientôt
chez nous, recevez
chers amis nos
meilleures et plus
affectueuses amitiés

Vieira da Silva
Mes amitiés et mes meilleurs
souvenirs à vos deux

Maria Helena VIEIRA DA SILVA (1908-1992)



41

**Maria Helena VIEIRA DA SILVA
(1908-1992)**

Sans titre, circa 1951

Aquarelle, Gouache et encre sur
papier signé en bas à droite
24,5 x 15,5 cm

Un certificat d'authenticité du
Comité Vieira da Silva sera remis à
l'acquéreur

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

8 000/12 000 €



42

**Maria Helena VIEIRA DA SILVA
(1908-1992)**

Au tour de Et puis voila... , circa 1951

Gouache et aquarelle sur papier signé en bas à droite
19,2 x 28 cm

Un certificat d'authenticité du Comité Vieira da Silva
sera remis à l'acquéreur

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

8 000/12 000 €



Serge POLIAKOFF (1900-1969)

En page de gauche :
Serge POLIAKOFF

43

-
Serge POLIAKOFF et Maurice ESTEVE
Composition grise jaune rouge bleue, 1959

Lithographie sur vélin remplié
Signée au crayon
Au verso, mention manuscrite à l'encre noire «Bonne et heureuse année [...] Serge et Didi»
Edition à 200 ex. non numérotés.
22 x 20 cm (feuillelet remplié) - sous passe-partout

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

Bibliographie
Schneider 26

200/300 €

44

-
Serge POLIAKOFF
(1900-1969)
Composition noire, bleue et rouge, 1962

Lithographie en couleurs, épreuve signée et numérotée 53/250.
Imprimeur Pons, Paris
32,5 x 25 cm (la planche)
30 x 22,5 cm (l'image)

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

Bibliographie
Schneider n°37, p.104
Rivière n°37, p. 40-41

200/300 €



Serge POLIAKOFF (1900-1969)

2 gouaches à 40 80
 versé le 12-7-55 50 - Reste 80.-
 versé à Paris le 10/9/55 15 " 15

MONSIEUR H DUPONT VOUS PRIE D'HONORER DE
 VOTRE PRÉSENCE LE VERNISSAGE DE L'EXPOSITION
 DES ŒUVRES RÉCENTES DE

Regle: 8 gouaches
 1/2 reliquat
 SERGE POLIAKOFF = 320
 à no 15
 QUI AURA LIEU VENDREDI 18 MARS 1955 A 18 H
 141, BOULEVARD DE LA LIBERTÉ A LILLE 335
 versé le 10/9/55 235
 Reste 1000 + 15



45

Serge POLIAKOFF
 (1900-1969)

Composition, 1953

Gouache sur papier signé en bas à droite
 49,5 x 65 cm

Cette oeuvre est répertoriée dans les archives Poliakoff sous le numéro
 853074. Elle sera répertoriée dans le volume VI du catalogue raisonné à
 paraître

Provenance

Collection Alice et Henri Dupont
 Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

30 000/40 000 €



46

Serge POLIAKOFF
(1900-1969)

Sans titre, 1965

Huile sur toile signée, datée et située au dos
22 x 27 cm

Cette œuvre est répertoriée dans les archives Poliakoff sous le numéro 965148. Elle sera répertoriée dans le volume VI du catalogue raisonné à paraître

Provenance

Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

30 000/40 000 €





JEAN-MICHEL ATLAN (1913-1960)



47

Jean-Michel ATLAN (1913-1960)
Sans titre, 1956

Huile sur papier fort signé et daté en bas à gauche, contresigné et
 dédié au dos du cadre
 47,5 x 55 cm

Un certificat de Monsieur Jacques Elbaz sera remis à l'acquéreur

Provenance
 Collection Alice et Henri Dupont
 Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

Exposition
 Musée National d'Art Moderne, Atlan, Paris, 22 janvier-17 mars 1963, n°151
 (étiquette au dos du cadre)

6 000/8 000 €



LADISLAS KIJNO (1921-2012)



48

Ladislav KIJNO
(1921-2012)
Portraits (4)

Feutre sur papier, ensemble de 4
œuvres chacune signée en bas à
droite
35 x 26 cm (chaque papier)

(Déchirures, mouillures, pliures,
insolation des papiers)

Provenance

Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

100/200 €





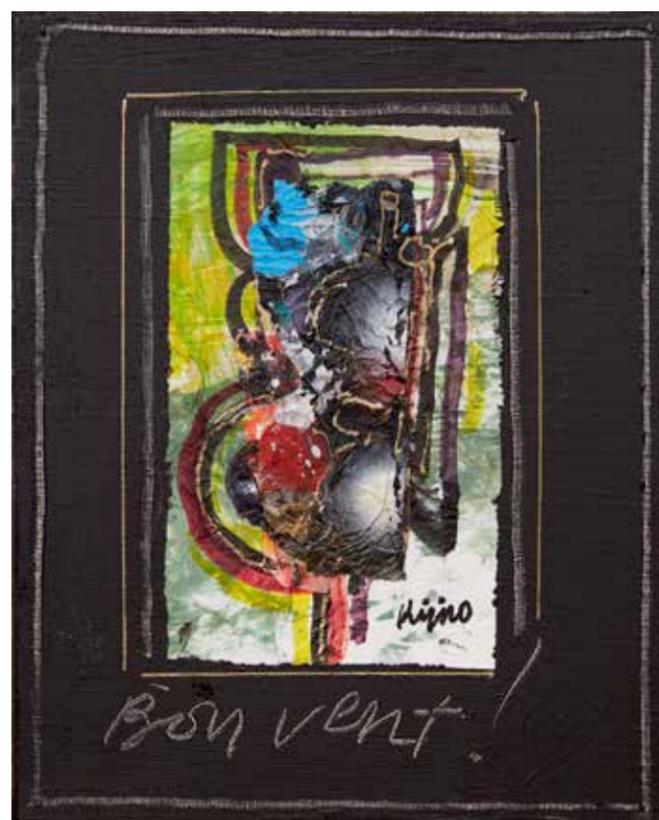
49

-
Ladislav KIJNO
(1921-2012)
Composition

Acrylique sur papier froissé
8 x 12,5 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

100/200 €



50

-
Ladislav KIJNO
(1921-2012)
Bon vent I, 1997

Acrylique, glycéro-spray et collage
de papier froissé sur toile, signée
dans la composition, contresignée
et datée au dos
27 x 22,5 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

400/500 €



51

-
Ladislav KIJNO
(1921-2012)
Formes, 1987

Lithographie en couleurs sur papier
froissé contrecollé sur papier,
épreuve d'essai signée et justifiée
«épreuve d'essai», d'une édition à
100 exemplaires
65 x 50 cm (la planche)

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

300/400 €



52

-
Ladislav KIJNO
(1921-2012)
Composition

Acrylique et glycéro-spray sur
papier froissé
56 x 40,5 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

400/600 €



53

Henri MICHAUX
(1899-1984)
Sans titre VII, 1967

Lithographie en noir, épreuve signée et numérotée 24/40. Editions Le Point Cardinal, Paris
44,5 x 27,5 cm (à la vue)

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

Bibliographie
Cramer n° 58, Gheerbrant n° 18

200/300 €



54

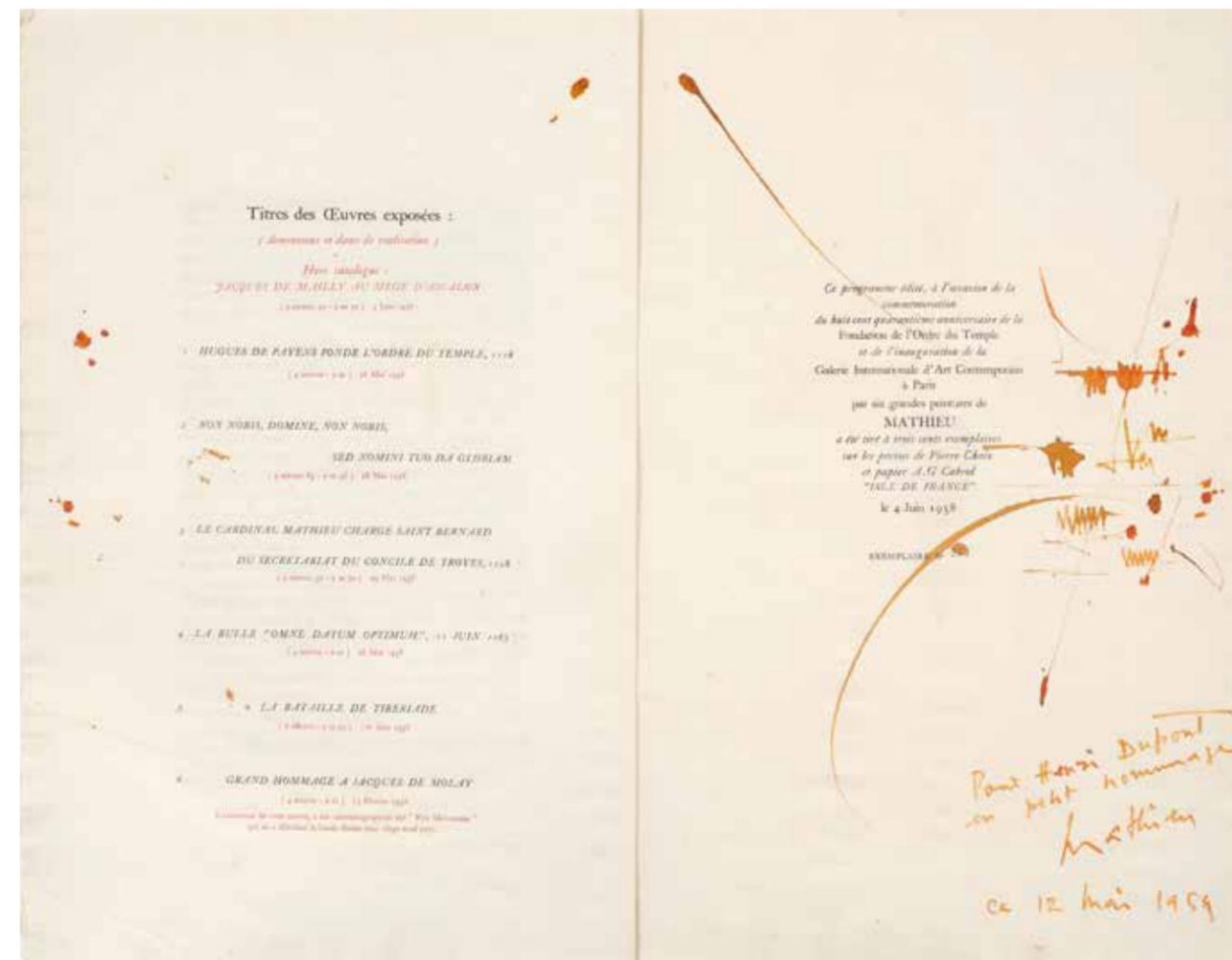
Henri MICHAUX
(1899-1984)
Sans titre, 1974

Lithographie en noir, épreuve signée et numérotée XIX/XXX, d'une édition à 50 + XXX. Editions Le Point Cardinal, Paris, imprimeur Pons, Paris
50 x 32,6 cm (à la vue)

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

Bibliographie
Gheerbrant L56; Mason 123

200/300 €



55

Georges MATHIEU
(1921-2012)
Sans titre, 1954

Encre brune, dédicace signée et datée sur le colophon du programme en in-folio 8 pages éditée à l'occasion de la commémoration du huit cent quarantième anniversaire de la Fondation de l'Ordre du Temple et de l'inauguration de la Galerie Internationale d'Art contemporain à Paris par six grandes peintures de Mathieu, numérotée 265 d'une édition à 300 exemplaires.
52,5 x 34 cm (la page)
46 x 29 cm (la dédicace)

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux actuels propriétaires

800/1 200 €



56

**Serpent en pierre, Costa Rica
versant Atlantique**
Pierre, taille directe
Ht : 17 cm
Lg : 29 cm

Provenance
Collection Alice et Henri Dupont
Puis par voie de succession aux
actuels propriétaires

1 500/2 000 €



MILLON 1928
Maison de ventes aux enchères

Collection Bismuth-Etcheverry
1000 œuvres-400 artistes
Ventes 23-24-26-27 septembre
Hôtel Drouot & Salle VV

Cubisme Surréalisme

Post-War

Abstrait
Impressionnisme



Art Déco
Fauvisme

Dadaïsme

Art Expressionisme
Nouveau

Une histoire d'amour et de collection

Pendant leurs 60 années de vie de couple le Docteur André Bismuth et son épouse Angelica ont constitué leurs collections réunissant les plus belles signatures d'art moderne, post-war et contemporain.

Ces œuvres qui n'ont pas été vues sur le marché de l'art depuis leur acquisition, seront présentées lors de quatre ventes.

Les départements MILLON Art Moderne et Contemporain mettent en scène la collection des amateurs passionnés.

Alix Casciello acasciello@millon.com 01 47 27 76 72 – Expert Cécile Ritzenthaler



millon.com

MILLON¹⁹²⁰₁₉₇₆

ÉVÈNEMENT VENTE ÉCOLE DE PARIS

Mardi 22 octobre 2024 - Hôtel Drouot

Deux chef-d'œuvre de Moïse Kisling jamais vus aux enchères



Moïse KISLING (Cracovie 1891 - Sanary sur Mer 1953)
Nu assis sur l'herbe, 1950
Réalisé en 1950. Huile sur toile d'origine. 89 x 70 cm
Signé et daté en bas à gauche "Kisling 1950"



Moïse KISLING (Cracovie 1891 - Sanary sur Mer 1953)
Jeune gitane, 1952
Réalisé en 1952. Huile sur toile. 73 x 60 cm
Signé et daté en bas à gauche "Kisling 1952"

Nous recherchons les œuvres des peintres d'Europe centrale venus en France à la fin du XIX^e et au XX^e siècle tels que :
Annenkov, Artemoff, Berlewi, Biegas, Boznanska, Chagall, Chana Orloff, Coubine, Czapski, Eberl, Epstein, Gontcharova, Gottlieb, Granowsky, Gritchenko, Halicka, Hayden, Kars, Kikoine, Kisling, Kramsztyk, Makowski, Marcoussis, Marenva, Mendjizky, Mondzain, Muter, Pagava, Pankiewicz, Pascin, Peské, Rubczak, Sima, Slewinski, Survage, Tarkhoff, Toyen, Zak, Varla, Vassilieff, Weissberg...

POUR TOUTE DEMANDE D'ESTIMATION

Alix CASCIELLO, Directrice du Département

Maurice MIELNICZUK, Expert — T. +33 (0)7 60 32 32 23 — ecoledeparis@millon.com

Élise VIGNAULT, Expert — T. +33 (0)6 59 10 76 70

MILLON¹⁹²⁰

Maison de ventes aux enchères

MASTERS ARTS DÉCORATIFS DU XX^{ème}

Jeudi 7 novembre 2024

Sera présenté
dans cette vente
des œuvres de

P. Jouve
C. Artus
E.M. Sandoz
J. Dunand
J.E. Ruhlmann
R. Bugatti
Y. Lebovici
R. Bugatti
G. Argy-Rousseau
G. Jouve
A. Giacometti
C. Perriand
...



Alberto GIACOMETTI (1901 - 1966)
pour Jean Michel FRANK (1895 - 1941)
«Masque» ou «Masque coiffure»

Si vous désirez vendre avec nous vos œuvres
et compléter notre sélection:

Antonio Casciello
casciello@millon.com
07 78 88 67 30

Experts
Claude-Annie MARZET & Patrick FOURTIN,

MILLON¹⁹²⁸

À CHAQUE OEUVRE SON ÉCRIN
33 départements attendent vos collections



Art Romain, 1er siècle
Adjugé 420 000 €



Keith HARING
Adjugé 130 000 €



Pablo PICASSO
Adjugé 43 000 €



Ossip ZADKINE
Adjugé 812 500 €



Auguste RODIN
Adjugé 750 000 €



Alexander CALDER
Adjugé 520 000 €

LES RENDEZ-VOUS DE L'AUTOMNE SE RESERVENT DÈS MAINTENANT!

CRÉATION MODERNE & CONTEMPORAINE

École de Paris
22 octobre
Art Moderne
25 novembre
Arts Décoratifs du XX^{ème}
28 novembre
Éditions
3 décembre
Post-War & Art Contemporain
9 décembre
Middle-East
13 décembre
Art Contemporain d'Afrique du Nord
18 décembre

LES SIÈCLES CLASSIQUES

Biennale
27 septembre
Souvenirs Historiques
31 octobre
Dessins de 1500 à 1900
26 novembre
Tableaux Anciens
5 décembre
Les Grands Décors
6 décembre

CULTURE POP

Trading Card
2 octobre
Jouets anciens & modernes
3 octobre
Retrogaming
4 octobre
Culture Geek
5 octobre
Affiches
22 octobre
Sport
16 décembre

LUXE & ART VIVRE

Grands Vins & Spiritueux
18 octobre
Arts de la Table
7 novembre
Argenterie
8 novembre
Joierie
2 décembre
Bijoux d'Artistes
3 décembre
Horlogerie
10 décembre
Mode
16 décembre

LES GRANDES CIVILISATIONS

Art Russe
29 octobre
Arts Premiers
6 novembre
Art d'Orient & de l'Inde
27 novembre
Art du Vietnam
11 décembre
Art d'Asie
12 décembre
Art du Japon
13 décembre

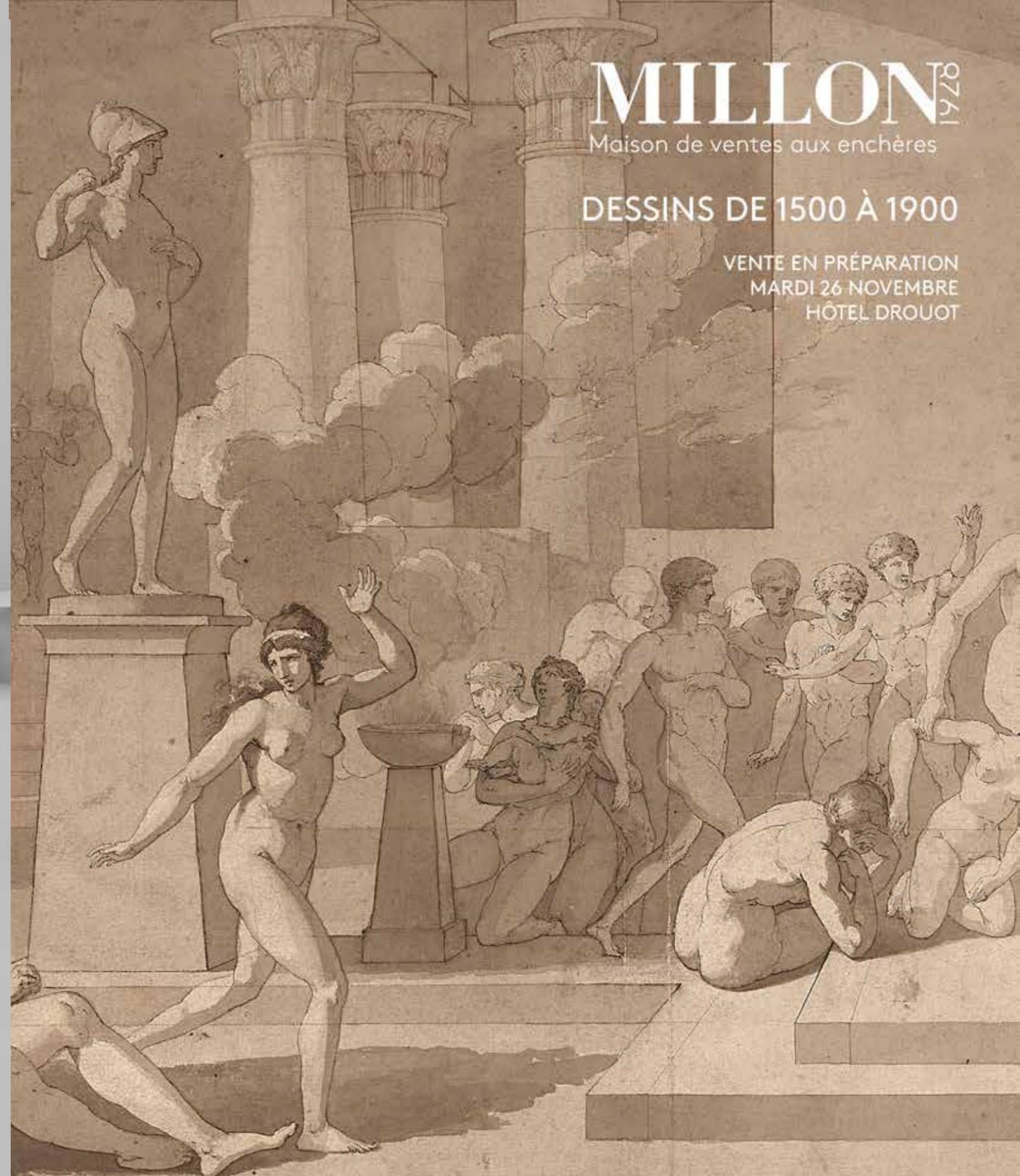
Vos rendez-vous & vos inventaires:
expertise@millon.com - 01 48 00 00 94

MILLON¹⁹²⁸

Maison de ventes aux enchères

DESSINS DE 1500 À 1900

VENTE EN PRÉPARATION
MARDI 26 NOVEMBRE
HÔTEL DROUOT



Directrice du département
Ludivine FLADEPOUSAUX
01 40 22 66 31
lpladepousaux@millon.com

Expert
Cabinet de BAYSER
Patrick & Augustin de BAYSER
Membres du SFEP
01 47 03 49 87 - expert@debayer.com

Pierre PEYRON (1744 - 1814)
Étude pour Les Jeunes Athéniens et les Jeunes Athéniennes traités au sort pour être livrés au Minotaure, figures nues
Adjugé 43 000 €
Préempté par le Musée du Louvre

BILAN

La Maison la plus multi-spécialiste d'Europe, termine son 1er semestre 2024 à 49.200.000€ adjugés frais inclus dont un record du monde pour toutes ses maisons de ventes: Paris, Nice, Bruxelles, Hanoï.



Conditions de vente

Meuble

Dans le cadre de nos activités de ventes aux enchères, notre maison de ventes est amenée à collecter des données à caractère personnel concernant le vendeur et l'acheteur. Ces derniers disposent dès lors d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur leurs données personnelles en s'adressant directement à notre maison de ventes. Notre OVV pourra utiliser ces données à caractère personnel afin de satisfaire à ses obligations légales, et, sauf opposition des personnes concernées, aux fins d'exercice de son activité (notamment, des opérations commerciales et de marketing). Ces données pourront également être communiquées aux autorités compétentes dès lors que la réglementation l'impose. Les conditions générales de ventes et tout ce qui s'y rapporte sont régies uniquement par le droit français. Les acheteurs ou les mandataires de ceux-ci acceptent que toute action judiciaire relève de la compétence exclusive des tribunaux français (Paris). Les diverses dispositions des conditions générales de ventes sont indépendantes les unes des autres. La nullité de l'une de ces dispositions n'affecte pas l'applicabilité des autres. Le fait de participer à la présente vente aux enchères publiques implique que tous les acheteurs ou leurs man-dataires, acceptent et adhèrent à toutes les conditions ci-après énoncées. La vente est faite au comptant (Art. 1650 du Code Civil) et conduite en euros. Un système de conversion de devises pourra être mis en place lors de la vente. Les contre-valets en devises des enchères portées dans la salle en euros sont fournies à titre indicatif

DÉFINITIONS ET GARANTIES

Les indications figurant au catalogue sont établies par MILLON et les experts indépendants mentionnés au catalogue, sous réserve des rectifications, notifications et déclarations annoncées au moment de la présentation du lot et portées au procès-verbal de la vente. Les dimensions, couleurs des reproductions et informations sur l'état de l'objet sont fournies à titre indicatif. Toutes les indications relatives à un incident, un accident, une restauration ou une mesure conservatoire affectant un lot sont communiquées afin de faciliter son inspection par l'acheteur potentiel et restent soumises à l'entière appréciation de ce dernier. Cela signifie que tous les lots vendus dans l'état où ils se trouvent au moment prisé de leur adjudication avec leurs possibles défauts et imperfections. Aucune réclamation ne sera admise une fois l'adjudication prononcée, une exposition préalable ayant permis aux acquéreurs l'examen des œuvres présentées. Pour les lots dont le montant de l'estimation basse dépasse 2 000 euros figurant dans le catalogue de vente, un rapport de condition sur l'état de conservation des lots pourra être communiqué gracieusement. Les informations y figurant sont fournies à titre indicatif uniquement. Celles-ci ne sauraient engager au aucune manière la responsabilité de MILLON et des experts. En cas de contestation au moment des adjudications, c'est à-dire s'il est établi que deux ou plusieurs enchérisseurs ont simultanément porté une enchère équivalente, soit à haute voix, soit par signe et réclament en même temps le lot après le prononcé du mot adjugé, ledit lot sera remis en adjudication ou prix proposé par les enchérisseurs et tout le public présent sera admis à enchérir de nouveau. - Selon l'article L321-17 du Code de commerce, les actions en responsabilité civile engagées à l'occasion des ventes volontaires se prescrivent par cinq ans à compter de l'adjudication. - Seule la loi française est applicable à la présente vente. Seuls les tribunaux français sont compétents pour connaître de tout litige relatif à la présente vente.

Les lots signalés par « a » comportent de l'ivoire d'éléphant dont la vente est libre car antérieur au 3/03/1947.

L'acquéreur qui désire exporter l'objet hors de l'UE, devra obtenir de la DRIEE un permis d'exportation à son nom. Celui-ci est à la charge de l'acquéreur.

Les lots précédés d'un « J » feront l'objet d'un procès-verbal judiciaire aux frais acheteurs légaux de 12% HT, soit 14,40% TTC.

ORDRES D'ACHAT ET ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE

La prise en compte et l'exécution des achats et enchères par téléphone est un service gracieux rendu par MILLON. MILLON s'efforcera d'exécuter les ordres d'enchérir qui lui seront transmis par écrit jusqu'à 2 avant la vente. Le défaut d'exécution d'un ordre d'achat ou toute erreur ou omission à l'occasion de l'exécution de tels ordres n'engagera pas la responsabilité de MILLON. Par ailleurs, notre société n'assumera aucune responsabilité si dans le cadre d'enchères par téléphone, la liaison téléphonique est interrompue, n'est pas établie ou tardive. Bien que MILLON soit prêt à enregistrer les demandes d'ordres téléphoniques ou plus tard jusqu'à la fin des horaires d'exposition, elle n'assumera aucune responsabilité en cas d'inexécution ou tout d'erreurs ou d'omissions en relation avec les ordres téléphoniques.

Nous informons notre aimable clientèle que les conversations téléphoniques lors d'enchères par téléphone à l'Hôtel Drouot sont susceptibles d'être enregistrées.

Offre d'achat irrévocable :

Tout enchérisseur peut adresser à la Maison de vente une offre d'achat irrévocable pour l'achat d'un lot figurant au catalogue de vente afin de lui donner une instruction ferme, définitive, irrévocable et inconditionnelle, d'enchérir pour son compte à hauteur d'une certaine somme (quelles que soient le montant d'éventuelles autres enchères). Dans ce cadre il peut être convenu que cet Auteur de l'Offre perceva une indemnité calculée, soit sur le prix d'adjudication au marteau, soit correspondant à une somme forfaitaire.

Si une offre d'achat irrévocable est recue par la Maison de vente avant la vente, il sera mentionné au catalogue de vente que le lot fait l'objet d'une enchère irrévocable. Si une offre d'achat irrévocable est recue après l'impression du catalogue de vente, la Maison de vente annoncera dans la salle de vente, au moment de la mise aux enchères du lot, que ce dernier fait l'objet d'une enchère irrévocable.

Tout tiers qui vous conseillera sur l'achat d'un lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable est tenu de vous divulguer, l'existence de ses intérêts financiers sur ce lot. Si un tiers vous conseille sur l'achat d'un lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable, vous devez exiger qu'il vous divulgue s'il ou non des intérêts financiers sur le lot.

Toute personne qui s'approprie à enchérir sur le lot faisant l'objet d'une offre d'achat irrévocable, qui détient une communauté d'intérêt directe ou indirecte, permanente ou ponctuelle, avec l'Auteur de l'Offre, et qui aurait convenu avec ce dernier d'une entente financière de nature à entraver les enchères est susceptible de sanction pénale conformément aux dispositions de l'article 313-6 du Code pénal qui dispose que : « Le fait, dans une adjudication publique, par dons, promesses, ententes ou tout autre moyen frauduleux, d'écarter enchérisseur ou de limiter les enchères ou les soumissions est puni de trois mois d'emprisonnement et de 22 500 euros d'amende. Est puni des mêmes peines le fait d'accepter de tels dons ou promesses. Est puni des mêmes peines : 1° Le fait, dans une adjudication publique, d'entraver ou de troubler la liberté des enchères ou des soumissions, par

violences, voies de fait ou menaces ; 2° Le fait de procéder ou de participer, après une adjudication publique, à une remise aux enchères sans le concours de l'officier ministériel ou du courtier de marchandises assésamment compétent ou d'un opérateur de ventes volontaires de meubles aux enchères publiques déclaré. La tentative des infractions prévues au présent article est punie des mêmes peines ».

CAUTION
MILLON se réserve le droit de demander le dépôt d'une caution aux enchérisseurs lors de leur inscription. Cette caution sera automatiquement prélevée faute de règlement par l'adjudicataire dans un délai de 15 jours suivant la vente (date facture).

ENCHÈRES VIA LES PLATEFORMES DIGITALES

MILLON ne saurait être tenue pour responsable de l'interruption d'un service Live en cours de vente ou de tout autre dysfonctionnement de nature à empêcher un acheteur d'enchérir via une plateforme technique offrant le service Live. L'interruption d'un service d'enchères Live en cours de vente ne justifie pas nécessairement l'arrêt de la vente aux enchères par le commissaire-priseur. En cas d'enchères intervenant entre le coup de marteau et l'adjudication (prononcé du mot « adjugé » pour les ventes aux enchères en direct), le commissaire-priseur reprendra les enchères.

Dans le cadre des ventes aux enchères en direct, c'est-à-dire simultanément en salle et en ligne, priorité sera donnée à l'enchère portée dans la salle de vente en cas d'enchères simultanées.

PALERS D'ENCHÈRES

Les paliers d'enchères - ou incréments - sont laissés à la discrétion du Commissaire-Preiseur en charge de la vente. Si le montant des enchères proposées - soit physiquement, par téléphone, par ordre d'achat ferme, en live ou par « ordre secret » déposés sur des plateformes-relais partenaires -, est jugé insuffisant, incidemment avec le montant de la précédente enchère ou de nature à perturber la bonne tenue, l'équité et le rythme de la vente, le commissaire-priseur peut décider de ne pas les prendre en compte.

FRAIS À LA CHARGE DE L'ACHETEUR

L'acheteur paiera à MILLON, en sus du prix d'adjudication ou prix marteau par lot, une commission d'adjudication dégressive par tranche de :

- **25 % HT soit 30 % TTC ***
Sauf pour :
- **La tranche inférieure à 2 500 € : 27,5 % HT (soit 33% TTC *)**
Puis dégressivité comme suit :
- **20,85 % HT (soit 25% TTC *)** de 500 001 € à 1 500 000 €
- **16,66 % HT (soit 20% TTC *)** au-delà de 1 500 001 €
***Taux de TVA en vigueur : 20%**
Prix global = prix d'adjudication (prix au marteau) + commission d'adjudication

En outre :

- pour les lots acquis via la plateforme Interencheres.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme interencheres).

- pour les lots acquis via la plateforme Drouotlive.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 1,5% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme Drouotlive.com).
- pour les lots acquis via la plateforme Invaluable.com, les frais de vente à la charge de l'acheteur sont majorés de 3% HT du prix d'adjudication (cf CGV de la plateforme Invaluable.com).
- pour toutes les ventes ayant lieu à notre garde-meuble au 116 Boulevard Louis-Armand, 93350 Neuilly-sur-Marne, les frais de vente à payer par l'acheteur en sus du prix d'adjudication seront de 29,17% HT (soit 35% TTC), majorés des frais de délivrance de 2,40€ TTC par lot.

RÉGIME DE TVA APPLICABLE
En conformité avec l'article 297-A du Code général impôt, la SV est assujétie au régime de la TVA sur la marge. Comme rappelé par le Conseil de ventes volontaires, « la TVA sur la marge (La marge étant en pratique constituée de la somme des frais acheteurs, vendeurs et des frais récupérés) ne donne pas droit à récupération par l'acheteur. L'opérateur de vente ne doit pas faire ressortir de TVA sur le bordereau de vente remis à l'adjudicataire (pas de mention HT ou TTC ni de détail de la partie TTC des frais d'acquisition) ».

ENLÈVEMENT DES ACHATS, ASSURANCE, MAGASINAGE ET TRANSPORT
MILLON ne remettra les lots vendus à l'adjudicataire qu'après encaissement de l'intégralité du prix global. Il appartient à l'adjudicataire de faire assurer les lots des leur adjudication puisque dès ce moment, les risques de perte, vol, dégradation ou autres sont sous son entière responsabilité. MILLON décline toute responsabilité quant aux dommages eux-mêmes ou à la défalliance de l'adjudicataire de couvrir ses risques contre ces dommages. Il est conseillé aux adjudicataires de procéder à un enlèvement rapide de leurs lots.

Aucune indemnité ne sera due notamment pour les dommages causés aux encadrements et verres recouvrant les lots. Les socles sont des socles de présentation et ne font pas partie intégrante de l'œuvre.
RETRAIT DIFFÉRÉ DES ACHATS ET STOCKAGE :
MILLON assurera la gratuité du stockage pendant 45 jours après la vente. Passé ce délai, des frais de stockage et de transfert de nos locaux vers notre garde-meuble au 116 bd Louis Armand - 93350 Neuilly sur Marne, vous seront facturés de raison de :
- 10 € HT/Lot /semaine révolue pour un volume supérieur à 1 M3
- 7 € HT/Lot /semaine révolue pour un volume inférieur à 1 M3
- 5 € HT/Lot/semaine révolue pour un stockage « tenant dans le creux de la main ».

Ces conditions et frais ne concernent pas les lots stockés au magasinage de l'Hôtel Drouot dont le coût dépend de l'Hôtel Drouot lui-même (cf. **Paragraphe VENTES ET STOCKAGE À DROUOT)**

Rappel important :
Concernant les ventes dites « des Aubaines », et toutes celles réalisées dans notre garde-meuble, la gratuité n'exécdera pas 7 jours.

Concernant les ventes en Salle VV, (3 rue Rossini 75009 PARIS) : Nous informons notre aimable clientèle que les meubles, tapis et objets volumineux seront transférés dans notre entrepôt garde-meuble à Neuilly sur Marne (adresse ci-dessus) et à la disposition des acquéreurs après complet règlement du bordereau.

DEMANDES DE TRANSFERT POUR RETRAIT HORS DU LIEU DE STOCKAGE APRES-VENTE :
Toute demande de transfert de lots entre nos adresses parisiennes et /ou notre garde-meuble de sera facturé en sus du bordereau d'achat initial :
- 15 € HT par lot de petit gabarit et n'excédant pas 5 objets.
- 40 € HT par bordereau n'excédant pas 5 achats et jusqu'à 1 M3.

Pour un volume d'achats supérieur, toute demande de transfert ne pourrait être effectuée qu'après acceptation d'un devis.
Les meubles sont exclus des lots dits « transférables par navette » mais pourront faire l'objet de devis de livraison.

Si les lots transférés ne sont pas réclamés au-delà de 7 jours après leur enregistrement dans les locaux de destination, ils seront renvoyés vers notre garde-meuble sans possibilité de remboursement et les délais de gratuité de stockage reprendront à compter du jour de la vente.

Un stockage longue durée peut être négocié avec nos équipes.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
116 Bd Louis Armand, 93350 Neuilly-sur-Marne
116@millon.com

Aucun livraison ni aucun enlèvement des lots ne pourront intervenir sans le règlement complet des frais de mise à disposition et de stockage.

VENTES ET STOCKAGE A L'HOTEL DROUOT

Dans le cadre des ventes ayant lieu à l'Hôtel Drouot, les meubles, tapis et objets volumineux ou fragiles seront stockés ou service Magasinage de l'Hôtel Drouot. L'accès se fait par le 06bis rue Rossini-75009 Paris et est ouvert du lundi au samedi de 9h à 10h et de 13h à 18h.
Le service Magasinage de l'Hôtel Drouot est un service indépendant de la maison MILLON. Ce service est payant, et les frais sont à la charge de l'acquéreur (renseignements : magasinage@drouot.com).

IMPORTATION TEMPORAIRE

Les acquéreurs des lots indiqués par * devront s'acquitter, en sus des frais de vente, de la TVA à l'Import (5,5 % du prix d'adjudication, 20% pour les bijoux et montres, les automobiles, les vins et spiritueux et les multiples).

LA SORTIE DU TERRITOIRE FRANÇAIS

La sortie d'un lot de France peut être sujétte à une autorisation administrative. L'obtention du document concerné ne relève que de la responsabilité du bénéficiaire de l'adjudication du lot visé par cette disposition. Le retard ou le refus de l'adjudicataire de fournir les documents de sortie du territoire ne justifier ni l'annulation de la vente, ni un retard de règlement, ni une résolution. Si notre Société est sollicitée par l'acheteur ou son représentant, pour faire ces demandes de sortie du territoire, l'ensemble des frais engagés sera à la charge totale du

demandeur. Cette opération ne sera qu'un service rendu par MILLON. Les formalités d'exportation (demandes de certificat pour un bien culturel, licence d'exportation) des lots assujettis sont du ressort de l'acquéreur et peuvent requérir un délai de 2 à 3 mois.

EXPORTATION APRÈS LA VENTE

Conformément au Bulletin officiel des Finances publiques BOI-TVA-SECT-90-50, « les exportations de biens vendus aux enchères publiques sont exonérées de la TVA en vertu de l'article 262-I du CGI. L'exonération est justifiée dans les conditions de droit commun prévues aux BOI-TVA-CHAMP-30 et suivantes.
La TVA collectée au titre des frais de vente ou celle collectée au titre d'une importation temporaire du lot, peut être alors remboursée à l'adjudicataire dans les délais légaux sur présentation des documents qui justifient l'exportation du lot acheté. Dans ce cas, l'acheteur devra fournir à la SVV le « document administratif unique » (DAU) visé par le service des douanes ou, le cas échéant, un autre document en tenant lieu.
La preuve de l'exportation est apportée au moyen du document justificatif de l'exportation dûment visé par le bureau de douane de sortie de la Communauté européenne (CGI, ann. IV, art. 24 ter) »..

PRÉEMPTION DE L'ÉTAT FRANÇAIS

L'État français dispose, dans certains cas définis par la loi, d'un droit de préemption des œuvres vendues aux enchères publiques. Dans ce cas, l'État français se substitue au dernier enchérisseur sous réserve que la déclaration de préemption formulée par le représentant de l'état dans la salle de vente, soit confirmée dans un délai de quinze jours à compter de la vente. MILLON ne pourra être tenu responsable des décisions de préemptions de l'État français.

RESPONSABILITÉ DES ENCHÉRISSEURS

En portant une enchère sur un lot par une quelconque des modalités de transmission proposées par MILLON, les enchérisseurs assument la responsabilité personnelle de régler le prix d'adjudication de ce lot, ougument de la commission d'adjudication et de tous droits ou taxes exigibles. Les enchérisseurs sont réputés agi en leur nom et pour leur propre compte, sauf convention contraire préalable à la vente et passée par écrit avec MILLON. Sous réserve de la décision du commissaire-priseur habilité et sous réserve que l'enchère finale soit supérieure ou égale au prix de réserve, le dernier enchérisseur deviendra l'acheteur, le coup de marteau et le prononcé du mot « adjugé » matérialisent l'acceptation de la dernière enchère et la formation du contrat de vente entre le vendeur et l'acheteur. Les lots adjugés seront sous l'entière responsabilité de l'adjudicataire En cas de contestation de la part d'un tiers, MILLON pourra tenir l'enchérisseur pour seul responsable de l'enchère en cause et de son règlement.

PAIEMENT DU PRIX GLOBAL

MILLON précise et rappelle que la vente aux enchères publiques est faite au comptant et que l'adjudicataire devra immédiatement s'acquitter du règlement total de son achat et cela indépendamment de son souhait qui serait de régler sur le lot territoire français (voir « La sortie du territoire français »).

Le règlement pourra être effectué comme suit :
- en espèces dans la limite de 1 000 euros pour les résidents français /15 000€ pour les particuliers qui ont leur domicile fiscal à l'étranger (sur présentation d'un justificatif) ;
- par chèque bancaire ou postal avec présentation obligatoire d'une pièce d'identité en cours de validité (la délivrance ne sera possible que vingt jours après le paiement. Les chèques non validés ne sont pas acceptés) ;
- par carte bancaire Visa ou Master Card ;
- par paiement en ligne : https://www.millon.com/paiement-en-ligne ;
- par virement bancaire en euros aux coordonnées comme suit :

DOMICILIATION: NEULFIZE OBC 3, avenue Hoche - 75008 Paris IBAN FR76 3078 8009 0002 0609 7000 469 BIC NSMBFRPPXXX

Pour les adjudicataires ayant enchéri via la plateforme Interencheres.com, MILLON prélevra directement sur ce site le prix global du bordereau d'adjudication dans les 48 heures suivant la fin de la vente.

RETARD DE PAIEMENT

Au-delà de 30 jours (date facture), tout retard de paiement entrainera des pénalités de retard égales à 3 fois le taux d'intérêt légal ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

MILLON est abonné au service TEMIS permettant la consultation et l'alimentation du Fichier des restrictions d'accès aux ventes aux enchères (« Fichier TEMIS ») mis en œuvre par la société Commissaires-Preiseurs Multimédia (CPM), S.A ayant son siège social à (75009) Paris, 37 rue de Châteaudun (RCS Paris 437 848 425). Tout bordereau d'adjudication demeure payé auprès de MILLON ou ayant fait l'objet d'un retard de paiement est susceptible d'inscription au fichier TEMIS Pour toute information complémentaire, merci de consulter la politique de protection des données de TEMIS : https://temis.auction/statics/politique-protection-dp-temis.pdf

DÉFAUT DE PAIEMENT

En cas de défaut de paiement, conformément à l'article L321-14 du Code de commerce, lorsque la vente est annulée ou l'œuvre est revendue selon la procédure de folle enchère, l'adjudicataire défaillant sera redevable de la différence entre le prix d'adjudication initial et celui atteint lors de la deuxième adjudication (frais inclus).

Dans tous les cas, l'adjudicataire défaillant devra payer à MILLON une indemnité forfaitaire correspondant à l'addition :

- I) Du montant des frais acheteur.
- II) De 40 € de frais de recouvrement, à titre de réparation du préjudice subi, sans préjudice de dommages-intérêts supplémentaires dus au vendeur.
- III) De la totalité du montant des pénalités de retard de règlement, facturés lors de la dernière relance.

MILLON se réserve également le droit de procéder à toute compensation avec les sommes dues par l'adjudicataire défaillant ou à encaisser les chèques de caution.

EXPÉDITION DES ACHATS

Nous informons notre clientèle que le service logistique de MILLON propose la livraison des lots à l'issue de la vente à Paris et à 40km autour de Paris. Toute demande de devis est à faire auprès de livraison@millon.com. Pour les expéditions en dehors de ce périmètre, MILLON recommande de faire appel à son transporteur partenaire (THE PACKENGERS - hello@thepackengers.com) ou à tout autre transporteur ou choix de la clientèle.

En tout état de cause, l'expédition du lot, la manutention et le magasinage de celui-ci lors du transport par un tiers n'engagent pas la responsabilité de MILLON. Si MILLON accepte de s'occuper de l'expédition d'un bien à titre exceptionnel, sa responsabilité ne pourra être mise en cause en cas de perte, de vol ou d'accidents qui reste à la charge de l'acheteur. De plus, cette expédition ne sera effectuée qu'à réception d'une lettre déchargeant MILLON de sa responsabilité dans le devenir de l'objet expédié, et érs à la charge financière exclusive de l'acheteur.

PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La vente d'un lot n'emporte pas cession des droits de reproduction ou de représentation dont il constitue le cas échéant le support matériel.

Conditions of sale

Lot

As part of our auction activities, our auction house could collect personal data concerning the seller and the buyer. They have the right to access, rectify and object to their personal data by contacting our auction house directly. Our OVV may use this personal data in order to meet its legal obligations, and, unless opposed by the persons concerned, for the purposes of its activity (commercial and marketing operations). These data may also be communicated to the competent authorities.

These general conditions of sale and everything pertaining to them are governed exclusively by French law. Buyers and their representatives accept that any legal action will be taken within the jurisdiction of French courts (Paris). The various provisions contained in these general conditions of sale are independent of each other. If any one of them is declared invalid, there is no effect on the validity of the others. Participating in this auction implies an agreement with all the conditions set out below by all buyers and their representatives. Payment is due immediately at the end of the sale, payable in euros. A currency conversion system may be provided during the sale. The corresponding foreign currency value provided is merely informative.

DEFINITIONS AND GUARANTEES

Descriptions appearing in the catalog are provided by MILLON and the Sale Experts and are subject to corrections, notifications, and declarations made at the moment the lots is presented and noted in the record of the sale. Dimensions, colors in reproductions, and information on the condition of an object are given for information purposes only. All information relating to incidents, accidents, restoration, and conservation measures relating to a lot is given to facilitate inspection by the potential buyer and remains completely open to their interpretation. This means that all lots are sold as seen at the moment the hammer falls, including the possible faults and imperfections. An exhibition before the sale is made providing the potential buyers the opportunity to examine the presented lots. Therefore, no claims will be accepted after the hammer has fallen. For lots appearing in the sale catalog for which the lower estimated price is over 2,000 euros, a condition report of the preservation status will be issued free of charge upon request. The information contained in this report is merely informative and MILLON and the Sale Experts can in no way be held liable for it. In the case of a dispute at the sale, i.e.: two or more buyers have simultaneously made an identical bid for the same lot, either aloud or by signl, and both claim the lot at the same time when the hammer falls, the lot will be re-submitted for auction at the price offered by the bidders and everyone at the room will be permitted to bid once again.

- According to article L321-17 of the French Commercial Code, the statute of limitations of any civil liability actions brought in connection with voluntary sales is limited to five years from the date of the auction.
- Only French law is applicable to this sale. Only the French courts are competent to hear any dispute relating to this sale.

The lots marked with * include elements of elephant ivory and its sale is possible because the ivory is dated prior to 3/3/1947.

The buyer who wishes to export the object outside the EU will have to obtain from the DRIEE an export permit on their own. This is the buyer's responsibility.

TELEPHONE BIDDING

The telephone bids are a free service provided by MILLON. In this regard, our company accepts no liability for a break in the telephone connection, a failure to connect or a delayed connection. Although MILLON accepts telephone bidding requests until the end of the pre-sale exhibition, it cannot be held liable for mistakes or omissions related to telephone bidding orders. We inform our customers that telephone conversations at the Hotel Drouot are likely to be recorded during telephone auctions.

Irrevocable bid :

A party can provide Millon with an irrevocable bid, which is a definitive, firm, irrevocable, and unconditioned instruction to execute this party's bid during the auction up to a provided amount, regardless of the existence of other bids. The irrevocable bidder, who may bid in excess of the irrevocable bid, will be compensated based on the final hammer price in the event he or she is not the successful bidder.

If the irrevocable bid is not secured until after the printing of the auction catalog, a pre-sale or pre-lot announcement will be made indicating that there is an irrevocable bid on the lot, on other cases it will be indicated in the catalog entry of the lot. If the irrevocable bidder advises anyone concerning the lot, MILLON requires the irrevocable bidder to disclose his or her financial interest in the lot. If an agent is advising you to bid on a lot, you should first disclose to a lot identified as being subject to an irrevocable bid, you should request that the agent disclose whether or not he or she has a financial interest in the lot (cv.Art 313-6 French Penal Code). Any person who is about to bid on the work and who has a direct or indirect, permanent or occasional community of interest with the irrevocable bidder, and who would enter into a financial agreement that could hinder the auction, would be exposed to penal sanctions as stated in Art.313-6 of the French Penal Code: "The fact, in a public auction, of excluding a bidder or limiting bids or tenders by means of gifts, promises, agreements or any other fraudulent means, is punishable by six months imprisonment and a fine of 22,500 euros. The same penalties shall apply to the acceptance of such gifts or promises. The same penalties shall apply to: 1° The fact, in a public auction, of hindering or disturbing the freedom of bids or tenders, by violence, assault, or threats; 2° Proceeding or participating, after a public auction, in a re-auction without the assistance of the competent ministerial officer, sworn goods broker, or a declared operator of voluntary furniture sales by public auction. Attempts to commit the offenses provided for in this article shall be punishable by the same penalties".

CAUTION

MILLON reserves the right to ask for a deposit from bidders at the time of registration.

The deposit will be automatically deducted in the absence of payment by the winning bidder within 15 days after the sale (invoice date).

LIVE BIDDING BY ELECTRONIC PLATFORMS:

Millon cannot be held responsible for the interruption or any other malfunction of any Live service during the sale that could inhibit a buyer from bidding via any electronic platform offering the Live service. The interruption of a Live auction service during the sale is not necessarily justification for the auctioneer to stop the auction.

BIDDING LEVELS

Bidding increments are left to the discretion of the auctioneer in charge of the sale. If the amount of the bids proposed - either physically by telephone, by firm purchase order, live or by "secret order" deposited on partner relay platforms - is deemed insufficient, inconsistent with the amount of the previous bid or likely to disrupt the proper conduct, fairness and pace of the sale, the auctioneer may decide not to take them into account.

FEES FOR THE BUYER

The buyer will pay MILLON, in addition to the sale price or hammer price, a commission (buyer's premium) of:

27,5 % excl.VAT, or 33 % incl.VAT up to 2500 €
25 % excl.VAT, or 30 % incl.VAT from 2501 to 500.000 €
20,85 % excl.VAT, or 25 % incl.VAT from 500.001 to 1.500.000 €
16,66 % excl.VAT or 20 % incl.VAT beyond
Current VAT rate: 20%
Total price = sale price (hammer price) + sale's commission

In addition,

- for lots acquired via Interencheres.com, the buyer's fees are increased by 3% pre-tax of the auction price (see Terms and Conditions of Interencheres.com).
- for the lots acquired via the Drouotonline.com platform, the buyer's fees are increased by an additional 1.5% pre-tax of the auction price (see CGV of the Drouotlive.com platform).
- for the lots acquired via Invaluable.com, the buyers' fees are increased by 3% pre-tax of the auction price (see Terms and Conditions of Invaluable.com).
- for all sales taking place at our warehouse at 116 Boulevard Louis-Armand, 93350 Neuilly-sur-Marne, the buyer's premium will be 29,17% excl. VAT (or 35% incl. VAT) plus a delivery fee of €2.40 incl. VAT per lot.

APPLICABLE VAT REGIME

In accordance with article 297-A of the French General Tax Code, MILLON is subject to VAT on the margin. As recalled by the Conseil de Ventes Volontaires, "VAT on the margin (the margin being in practice made up of the sum of buyers', sellers' and recovered costs) does not give the right to recovery by the buyer. The auctioneer must not show any VAT on the sales slip given to the buyer (no mention of VAT or details of the VAT portion of the acquisition costs)".

COLLECTION AND WITHDRAWAL OF PURCHASES, INSURANCE, STORAGE AND TRANSPORT

MILLON will only release the sold lots to the buyer after the complete bid settlement (payment of the invoice including all additional fees). It is up to the successful bidder to insure lots as soon as those are awarded, from that moment, any loss, theft, damage, and/or other risks are under their entire responsibility. MILLON declines all responsibility for the damage itself or for the failure of the successful bidder to cover its risks against such damage. The successful buyers are invited to collect their lots as soon as possible. No compensation will be due in particular for any damage to the frames and glasses covering the lots. The pedestals are presentation pedestals and are not an integral part of the piece.

COSTS OF DELAYED WITHDRAWAL OF PURCHASES AND STORAGE COSTS FOR MILLON'S WAREHOUSE (excluding Drouot's Warehouse):

Important reminder: Those conditions

Collection _____
ALICE ET HENRI DUPONT

ART MODERNE
 & CONTEMPORAIN

Lundi 30 septembre 2024

Salle VV,
 3 rue Rossini Quartier Drouot Paris

MILLON Tel. +33 (0)1 47 27 76 72

Nom et prénom/Name and first name

Adresse/Address

C.P Ville

Téléphone(s)

Email

RIB

Signature

LOT N°	DESCRIPTION DU LOT/LOT DESCRIPTION	LIMITE EN €/TOP LIMITS OF BID €

ORDRES D'ACHAT

ORDRES D'ACHAT
 ABSENTEE BID FORM

ENCHÈRES PAR TÉLÉPHONE -
 TELEPHONE BID FORM
 artmoderne@millon.com

Merci de joindre au formulaire d'ordre d'achat un relevé d'identité bancaire et une copie d'une pièce d'identité (passeport, carte d'identité,...) ou un extrait d'immatriculation au R.C.S. Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'enregistrer à mon nom les ordres d'achats ci-dessus aux limites indiquées en Euros. Ces ordres seront exécutés au mieux de mes intérêts en fonction des enchères portées lors de la vente.

Please sign and attach this form to a document indicating the bidder's bank details (IBAN number or swift account number) and photocopy of the bidder's government issued identitycard. (Companies may send a photocopy of their registration number).

I Have read the terms of sale, and grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros.

Après avoir pris connaissance des conditions de vente, je déclare les accepter et vous prie d'acquiescer pour mon compte personnel, aux limites indiquées en euros, les lots que j'ai désignés ci-dessous (les limites ne comprenant pas les frais).

I have read the conditions of sale and the guide to buyers and agree to abide by them. I grant you permission to purchase on my behalf the following items within the limits indicated in euros (these limits do not include buyer's premium and taxes).



Collection _____
ALICE ET HENRI DUPONT

